

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL

AVIS ET RAPPORTS

Assemblée Générale
13 décembre 2010

*Initiation à l'apprentissage des langues,
telle qu'elle est pratiquée dans les écoles maternelles et élémentaires
&
efforts à entreprendre pour rendre
plus performante cette pratique*

Avis présenté par
Emmanuel Ramé
Rapporteur
Section Education et Formation

Membres du groupe de travail :

Yvette Achitouv, Vice Président Section Education et Formation,
Emmanuel Ramé, Rapporteur,
Laurent Bonnet, Vincent Caille, Elisabeth Cossec, Catherine Croquez, Marie-Aude Goumot, Sandra Kuntzmann-Burgo, Sylvie Lelièvre, Joëlle Nascimento, Gérard Patenotte, Carole Pineau-Nagata, conseillers.

TABLE DES MATIERES

Page 3	Introduction : question posée et contexte
Page 4	Ambitions et projets de l'Education Nationale
Page 5	Etat des lieux
	Eléments quantitatifs et rôle des professeurs des écoles
	Intervenants extérieurs
	Les moyens matériels
	Autres interventions et solutions
	Initiatives récentes
Page 8	Benchmark
	Les "bonnes pratiques" de Levallois-Perret
	NTIC à Elancourt
	Petit tour rapide de l'Europe pour l'apprentissage des langues étrangères
Page 10	Interrogations
	Le 'sacré graal' du bilinguisme
	La pression parentale : 'Nur englisch' ?
	A quel âge commencer ?
Page 12	Conclusion et recommandations
	NTIC
	Intervenants hors PE durant temps scolaire
	Autres moments
Page 14	Bibliographie
Page 16	Liens utiles
Page 17	Liste des annexes - Annexes

1 Introduction : question posée et contexte

Par courrier daté du 30 novembre 2009, le Député-Maire a souhaité que la section *Education et Formation* du CESL étudie le cadre et les conditions « *de l'initiation à l'apprentissage des langues telle qu'elle est pratiquée dans les écoles maternelles & élémentaires et les efforts à entreprendre pour rendre plus performante cette pratique* » (cf. annexe A1)

Cette commande s'inscrit dans le cadre d'initiatives continues, bien que d'envergures variables, entamées depuis de nombreuses années, tant au plan local ou national qu'europpéen.

Ainsi, bien avant les premières recommandations des circulaires ministérielles ou la création plus récente du cadre commun européen de référence pour les langues (ou 'CECRL' ; cf. annexe D1), la Ville de Boulogne-Billancourt s'était engagée dans une politique volontariste et ambitieuse, en proposant, sur le temps scolaire, une initiation à un éventail de langues étrangères et en mettant à disposition les moyens humains pour un tel enseignement ('Intervenant Mairie').

En conséquence, l'apprentissage des langues peut être assuré, à ce jour, dans nos écoles, par une grande variété d'intervenants : professeurs des écoles ('PE') bien sûr, assistant de langues de l'Education nationale, intervenants extérieurs ('mairie' ou pas), etc. et selon des modalités tout aussi variables, mais qui doivent désormais s'intégrer dans le cadre précis fixé par l'Education nationale concernant objectifs, pédagogie, niveaux et volume horaire.

Aujourd'hui, personne ne remet plus en cause l'intérêt qu'il y aurait à être capable de communiquer au moins dans deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement national des langues a profondément changé et s'inscrit dans une perspective européenne commune forte : les élèves sont censés acquérir des notions dans une seconde langue vivante (autre que le français) dès l'école primaire et les initiatives pour la pratique de l'oral au collège et au lycée se sont multipliées.

Apprentissage plus précoce, renforcement de l'oral et harmonisation européenne des niveaux de langue sont en effet les objectifs de la rénovation lancée par le Ministère dès 2005.

De fait, au plan national, l'enseignement des langues (l'anglais à 90%) a fortement progressé depuis plusieurs années avec près de 100 % des classes du cycle 3 de l'élémentaire concernées (classes de CE2 au CM2), dans le public comme dans le privé, et de l'ordre de 70 % des classes de CE1 (pour lesquelles les premières préconisations remontent à 2007).

Malgré la variété des intervenants, les PE assurent cependant à plus de 90% cet enseignement de langue vivante : ceux nouvellement formés sont tous habilités à enseigner une langue étrangère et ceux en place, qui ne le seraient pas, sont « invités » à suivre une formation dans ce sens.

Les actions de notre inspection de circonscription locale témoignent d'une inflexion volontariste sur ces sujets ; inflexion qui n'a cependant probablement pas encore produit tous les progrès qualitatifs à en espérer, d'où une demande qui se fait jour chez les parents pour aller plus vite et plus loin dans l'ambition linguistique.

Dans ce contexte, quelle pourrait être la contribution de notre collectivité à l'effort prioritaire défini au plan national ?

Pour répondre à cette question, en plus de classiques recherches d'informations (bibliographiques et via des moteurs de recherche sur la toile www), la section a rencontré les deux Inspecteurs de circonscription locale de l'Education nationale, le Directeur de l'Education et de la Jeunesse de la Mairie, un nombre important de Directeurs d'écoles primaires de Boulogne, le responsable du Centre

départemental de documentation pédagogique (CDDP) et a pu effectuer une visite dans une école « phare » de Levallois-Perret. La section a interrogé les Fédérations de Parents d'élèves et a également abordé l'existant hors temps scolaire, par exemple en analysant le « monde » associatif proposant un « enseignement » de l'anglais.

Ces travaux sont à la source du présent rapport et leur détail est fourni dans les nombreuses et riches annexes qui sont jointes (liste des annexes fournie en Page 16).

2 Ambitions et projets de l'Education Nationale

Depuis quelques années, il est demandé aux PE (professeurs des écoles) d'assurer un apprentissage d'une langue vivante. À l'école élémentaire, cet enseignement vise à l'acquisition des premières compétences de communication dans une langue vivante autre que la langue française, mais également celle de connaissances linguistiques et culturelles.

Les programmes, publiés en 2007, fixent les objectifs à atteindre.

- Le volume annuel des heures dispensées est de 54h, soit 1h30 par semaine sur 36 semaines.
- 8 langues sont concernées : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe.
- Le niveau attendu en fin d'école est le niveau A1 (utilisateur élémentaire) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) publié en 2001 par le Conseil de l'Europe.
- Les professeurs des écoles sont chargés de cet enseignement. Des enseignants du second degré, des assistants de langue vivante ou des intervenants extérieurs peuvent aussi dispenser cet enseignement ... mais sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant de la classe et en sa présence (Cf. circulaire 093 de 2006).

Tous les professeurs des écoles sont alors formés pour enseigner les langues vivantes à l'école. Ils doivent obtenir le niveau C1 du CECRL (utilisateur expérimenté et autonome) pour assurer cet enseignement. Ils valident leurs compétences linguistiques :

- en fin de formation initiale en IUFM, pour les nouveaux professeurs des écoles,
- après la procédure d'habilitation dans les inspections académiques, pour les enseignants déjà en poste.

En 2008-2009, les PE assurent déjà plus de 90% de l'enseignement des langues vivantes en primaire.

Les assistants de langue vivante sont en général « recrutés » dans le cadre de programmes bilatéraux d'échange : ce sont majoritairement des étudiants étrangers qui suivent des formations universitaires de second et troisième cycle.

Les intervenants extérieurs sont essentiellement « recrutés » localement par les Inspections Académiques parmi des locuteurs natifs et des diplômés en langues. Leurs compétences pédagogiques et linguistiques sont vérifiées lors de la procédure d'habilitation. Ils sont en général rémunérés par l'Inspection Académique.

Leur contrat de travail peut durer jusqu'à 12 mois et ils peuvent effectuer un service maximum de 18 heures hebdomadaires. Les périodes de vacances scolaires incluses dans la durée du contrat de travail sont également rémunérées.

Dans sa note cadre pour préparer la rentrée 2010, l'éducation nationale énonce son orientation pour l'apprentissage des langues vivantes dans les écoles primaires dans deux parties :

- la présentation du socle commun qui est repris des objectifs déjà défini en 2007,
- un paragraphe concernant l'amélioration des compétences orales en matière de langue vivante, en insistant sur l'usage des nouvelles technologies.

"L'amélioration des compétences orales des élèves est désormais indissociable du recours au numérique. De plus en plus de ressources numériques interactives sont aujourd'hui disponibles tandis que des outils comme la diffusion par baladeur permettent d'accroître le temps d'exposition à la langue, d'enregistrer simplement les élèves et d'évaluer leurs compétences orales.

Durant l'année scolaire 2010-2011, chaque établissement doit pouvoir proposer, dans une ou plusieurs classes de langues, une utilisation de la diffusion par baladeur. Un guide d'utilisation de cet outil expliquant comment réaliser ce projet dans l'établissement sera disponible avant l'été.

Les écoles et les établissements pourront aussi utiliser le dispositif de jumelage en ligne 'eTwinning' pour favoriser les échanges en langues étrangères tout en utilisant les outils numériques."

Cf. annexe D2 pour plus d'informations sur les objectifs et contraintes de l'EN, élaborée à partir des différentes directives et circulaires en vigueur.

3 Etat des lieux

Eléments quantitatifs et rôle des professeurs des écoles

Durant l'année scolaire 2009-2010, dans les écoles publiques primaires de Boulogne, un enseignement de langues d'1h30 était assuré dans 100% des classes du CE1 au CM2 : 50% de cet enseignement était assuré par les professeurs des écoles (PE), 10% par un assistant langue (de l'Education nationale.) et 35% par un « intervenant mairie ». 95% pour de l'anglais, un peu d'allemand et un soupçon de portugais.

Le nombre des PE habilités à enseigner une langue étrangère est en croissance continue, soit par le départ à la retraite de non habilités (et son remplacement, probable, par un professeur habilité) soit par la formation continue assurée par l'Education nationale auprès de PE non encore habilités.

Il convient de noter que certains des PE habilités en langues n'enseignaient cependant pas du fait d'une habilitation « lointaine ». Leurs élèves étaient alors « pris en charge » par le personnel municipal.

Pour l'année scolaire 2010-2011, cette durée de 1h30 est conservée pour les classes CE1 au CM2

Cette rentrée s'accompagne de deux nouveautés.

D'abord, une sensibilisation en CP et en grande section de maternelle, de 2 fois ½ h par semaine, qui est dispensée soit par l'enseignant, soit par un intervenant mairie.

Ensuite le fait que 100% des 136 enseignants du CE1 au CM2 sont chargés de cet enseignement et sont donc présents en classe (dans le respect des instructions de l'EN) même si :

- 9 d'entre eux sont aidés à 100% par un « intervenant mairie » ;
- 44 sont accompagnés, une fois sur 2, par un tel intervenant (faisant fonction d'assistant en langues).

Il est à noter que :

- 3 écoles bénéficient d'un assistant de langue ('locuteur natif') issu de l'Education nationale à hauteur de 12 heures par semaine.
- Les intervenants mairie prennent en charge également les élèves anglicistes dans les 4 écoles où est enseigné l'allemand par l'enseignant. Ce qui ne représente cependant que 70 élèves (en langue allemande), soit 2,5 % des 2 650 élèves au total de ces classes CE1 au CM2.

Cf. en annexe C2 le tableau de suivi fourni aimablement par l'inspecteur de circonscription.

On peut cependant considérer que le niveau de maîtrise par les PE de la langue enseignée et la qualité de leur enseignement restent très hétérogènes. Deux facteurs jouent contre Boulogne :

- Boulogne est plutôt une ville demandée par les enseignants ; la moyenne d'âge de ces enseignants est donc plutôt plus élevée et peu d'enseignants habilités durant leur fonction initiale y sont nommés (moins que la moyenne nationale).
- les efforts de la municipalité pour mettre à disposition des « intervenants mairie » dans le but de sensibiliser les élèves du primaire aux langues étrangères ont conduit certains professeurs à délaisser la matière, cette « mise à disposition » ayant débuté bien avant le projet de l'E.N. de 1h30 d'enseignement hebdomadaire des langues dans chaque niveau de classe du primaire.

Inversement, comme on l'a vu ci-dessus, la présence des ces intervenants mairie contribue aujourd'hui à la généralisation de cet enseignement et probablement à en améliorer la qualité.

De plus amples informations sont disponibles au travers des comptes-rendus d'entretien annexés au présent rapport de synthèse et notamment ceux de Mme Dutilleul (Inspectrice de circonscription locale pour l'enseignement public), Mme Ferrié (Directrice de l'Ecole Point du Jour) et Mr Bontemps (Directeur de l'Ecole Albert Bezançon) (Cf. annexes B1 à B3 et B12 et B13).

Dans les écoles privées, les durées effectives d'enseignement de langue étrangère, les classes concernées (dès la maternelle, ou à partir du CP ou du CE1) et les types d'intervenants sont variables selon l'établissement. Là-aussi les comptes-rendus des entretiens avec l'Inspectrice Mme Sacco (annexe B4) et avec des Directeurs d'école sont joints au présent rapport et fournissent de plus amples informations.

Intervenants « extérieurs »

Il s'agit d'abord des sept « intervenants mairie » déjà mentionnés à plusieurs reprises, qui sont vacataires ou mensualisés et enseignent individuellement, dans les écoles publiques, entre 8h et 20h par semaine (soit collectivement à hauteur de 112 heures par semaines ou environ 4.000 heures annuelles).

Il nous a été indiqué un coût annuel de l'ordre de 250.000 euros pour la Mairie, sans que nous puissions le rapprocher, de façon totalement cohérente, du nombre d'heures annuelles effectuées par ces intervenants mairie (le coût serait d'environ 60 euros de l'heure enseignée, ce qui nous paraît très coûteux).

Ces « intervenants mairie » sont mis à disposition de l'Inspection départementale pour intervenir dans les écoles primaires (et désormais en maternelle grande section, depuis la rentrée 2010-2011). C'est l'Inspection qui en pilote l'affectation et vérifie le travail effectué (niveau, pédagogie, etc.).

Comme indiqué ci-dessus, à l'exception des élèves anglicistes d'une classe « allemande », ces intervenants assurent désormais l'enseignement en présence du PE de la classe concernée, soit en « aide à 100 % » du PE, soit en « accompagnement » (assistant) du PE.

L'effet démographique sur la population des PE et les formations habilitantes voulues par l'Inspecteur devraient réduire le besoin d'intervenants mairie.

Il convient de noter que si l'Inspecteur local exprimait le souhait de limiter l'intervention de ces personnels municipaux en cycle 3 (CE2 au CM2), leur présence semble très appréciée des familles.

En plus de favoriser un bon accent (que ne possède pas toujours le PE) et d'aider le PE, l'intervention d'intervenants extérieurs permet d'assurer une continuité avec les enfants sur plusieurs années.

Le privé fait également recours à des intervenants extérieurs (distincts des intervenants mairie) et semble le faire en plus grande proportion que dans le public.

A l'image du Parchamp (Cf. annexe B7) où deux intervenants (non PE) assurent la totalité des cours de langue de la maternelle et du primaire, pour une dépense globale de l'ordre de 40.000 euros par an. Les écoles privées ne bénéficient pas des services d'intervenants mairie. Elles font face aux éventuelles dépenses qu'elles engagent pour l'enseignement des langues au travers de la subvention globale allouée par la Ville.

Les moyens matériels

Ils sont essentiellement fournis par la Ville.

Ils comprennent notamment toute l'informatique de ces écoles : hardware (ordinateurs, imprimantes, etc.) mais aussi réseaux (tous les établissements publics de BB sont sur un réseau sécurisé – parfois trop sécurisé ! -), logiciels, maintenance, sécurité.

A l'heure actuelle, 3 écoles sont dotées d'un tableau blanc interactif ('TBI' appelé aussi tableau numérique interactif TNI) : ce sont les groupes scolaires Bezançon, Point du jour et Doisneau.

Le tableau numérique interactif utilise un écran tactile (format tableau de classe) visible par les élèves et un vidéoprojecteur. Cf. annexes D3 et D4 pour plus d'information sur ce qu'est un TBI.



A Boulogne, ces TBI ont été installés dans des salles dédiées (et non dans la salle d'une classe) et dans une optique spécifique de l'enseignement des langues, y compris avec la velléité de pouvoir converser avec des classes anglaises en temps réel.

Malheureusement la réalité est moins brillante que l'ambition affichée et l'efficacité de ce dispositif reste parfois très en dessous de la théorie. De réels difficultés, dysfonctionnements et problèmes technologiques sont rencontrés sur le terrain et sont de toute nature (ex. : problèmes de logistique de maintenance, de compétence des techniciens (câblage, connaissance technique du matériel informatique et cohérence APPLE vs MICROSOFT, ou des vidéoprojecteurs), problème d'accès internet).

De fait, au jour de notre visite, la primaire Point du Jour n'avait pas encore réussi à faire une visioconférence avec les classes anglaises jumelées ... alors même que les anglais étaient déjà venus en visite à Boulogne et que la réciproque allait avoir lieu : le « mortar » (Eurostar) fonctionne mieux que le « click » (TBI et réseau).

Enfin, la ville de Boulogne a la chance d'accueillir sur son territoire le CDDP (centre départemental de documents pédagogique). Cette structure de l'Education nationale a un rôle de facilitateur dans la cadre de la mise en place de projet pédagogique et de l'utilisation d'outils pédagogiques.

Les outils les plus utilisés sont :

- les baladeurs en prêt, y compris avec contenu pédagogique ;
- des TNI en démonstration, avec conseils pédagogiques.

Cf. en annexe B10 le compte rendu d'entretien avec son responsable Mr Le Dréau.

Autres interventions et solutions

Il existe à ce jour d'autres modes de contribution de la Ville à l'apprentissage des langues étrangères de ces jeunes résidents.

Tout d'abord, parmi les offres de classes transplantées (50 sorties annuelles hors Château de Benais), 20% se déroulent à l'étranger ; à noter cependant que cela n'implique pas, cependant, qu'il y ait un

enseignement dans la langue de ce pays d'accueil durant un tel séjour (comme cela semble être la cas pour les écoles de Levallois, cf. ci-dessous).

De plus, la Ville propose des séjours à l'étranger (linguistiques) durant les vacances scolaires, avec une participation financière de la mairie en fonction des revenus de la famille.

Enfin, l'offre associative relative à l'Anglais apparaît assez variée (Cf. annexe C4 pour plus de détails). La Ville semble ne verser des subventions qu'à une seule association qui s'occupe d'anglais (100.000 euros par an, représentant 40% de son budget ... mais laissant cependant un « reste à charge » par enfant de 300 euros par an). DE plus, les 'intervenants' de cette association seraient en fait les 'intervenants mairie' mentionnés ci-dessus et sont donc avant tout francophones, ce qui n'est pas le cas des autres associations non subventionnées ! A quel taux horaire ?

Initiatives récentes

L'École Doisneau a ouvert ses portes en septembre 2010, avec un enseignement bilingue de la grande section au CM2. L'anglais est enseigné 1h30 par semaine –selon les directives de l'EN- mais il est également utilisé dans le cadre d'autres activités (EPS, étude surveillée, etc.).

NB. : à la primaire Bezançon, l'EPS est également enseignée en langue anglaise.

L'école compte 8 enseignants et 1 conseiller pédagogique, tous natifs ou ayant enseigné à l'étranger, et a, à sa disposition, un assistant de langue - locuteur natif - de l'E.N..

Dans un souci d'égalité, il était prévu et avait été annoncé de mettre à disposition des autres écoles publiques de Boulogne, un « vivier » de locuteurs natifs.

Pour la rentrée 2010-2011, seuls 3 locuteurs natifs sont présents : ils ont été recrutés par l'Education nationale, sont rémunérés par elle mais devraient être logés par la Ville. Contractuels de l'EN, ils seront à disposition d'octobre à avril.

Pour la prochaine rentrée, leur nombre devrait croître (Cf. l'ambition affichée par la Ville dans l'avant-dernier numéro du journal BBI – extraits en annexe C6 -): recrutés par exemple à la NYC¹ (cf. courrier en annexe C3) ou via l'Alliance française à New-York ou encore adressés par l'EN, ils seraient recrutés/payés et logés par la Ville.

Un autre projet a abouti à Boulogne à la rentrée 2010, celui d'un lien entre l'élémentaire Point du Jour et L'École Internationale de Sèvres (EIS) qui, sur l'impulsion de la directrice Mme Ferrié, s'est concrétisé cet automne.

6 élèves « bilingues » sont accueillis en CE1 sur l'année 2010-2011 : ce nombre devrait croître à la rentrée prochaine (CE1 et CE2, et ainsi de suite). L'objectif visé est d'avoir environ 15 de ces élèves « bilingues » par niveau de classe. Ces élèves ont 2 fois 3 heures d'enseignement en anglais par semaine dans l'école du Point du Jour par des enseignants payés par l'EIS (et donc par les parents de ces enfants). Et ils vont le mercredi à l'EIS (3h). Il est prévu que ces enseignants de l'EIS participent un peu à la vie de l'école élémentaire en « anglais ».

4 Benchmark

Les « bonnes pratiques » de Levallois-Perret

Notre visite dans l'école Alfred de Musset à Levallois Perret a été très intéressante pour de multiples aspects dont les points-clefs sont résumés ci-dessous (Cf. le compte-rendu complet en annexe B11 pour plus de détails).

¹ Les élèves de la New York University in France (NYUF, antenne française de New York University), peuvent assurer un assistantat de langue anglaise de douze heures hebdomadaires dans des écoles, collèges et lycées de Paris et de la banlieue parisienne.

Tout d'abord, en accord avec l'EN, le choix de la langue s'est porté sur une seule langue, l'anglais, afin de simplifier de nombreuses problématiques pratiques et logistiques.

L'enseignement est pratiqué par les professeurs des écoles habilités (57 sur la commune) ou par 12 « intervenants mairie » (financés par la Ville) tous habilités par l'EN (le cours se déroulant sous la supervision pédagogique du professeur de la classe).

Depuis 2005, l'enseignement de l'anglais est effectué dès la Grande Section de Maternelle.

Grâce à de gros travaux de conviction des écoles élémentaires en direction des collèges, l'apprentissage effectué dans le primaire est désormais « reconnu » à l'entrée au collège, ce qui est valorisant tant pour les enseignants du primaire ... que pour les enfants.

Par ailleurs la Ville de Levallois-Perret a une politique très ambitieuse relative aux NTIC.

Elle prend en charge l'achat des Tableaux Blancs Interactifs (au nombre de 40 à ce jour) selon une méthodologie soigneusement choisie. Toute demande d'un enseignant est satisfaite mais ceci doit correspondre à un véritable « engagement » de l'enseignant ... auquel on enlève son tableau noir. Le TBI sert donc pour l'enseignement de toutes les matières au quotidien et n'est pas absolument pas dédié à l'enseignement de l'anglais. D'ailleurs ces TBI ne sont pas installées dans la salle dédiée à l'anglais que nous avons visitée et le Directeur d'école n'avait, à ce jour, aucun projet de visioconférence ou autre connexion à distance via cet outil TBI.

La maintenance des TBI est assurée par un agent dédié en mairie et par un prestataire externe, et en « niveau 1 » par le Directeur d'école, par les enseignants ... et par les élèves !

Autre fait notoire, dans cette Ville, les ordinateurs sont mis à disposition au travers de « flottes » de PC portables, dans un chariot déplacé en fonction des besoins d'une classe à l'autre dans chaque école. Le chariot comprend également une imprimante N&B et les PC portables sont reliés par réseau WIFI au réseau et à cette imprimante. Les PC portables se rechargent quand ils sont sur le chariot.

Une subvention de 8€ par enfant et par an est dédiée à du matériel consommable lié à l'apprentissage de l'anglais (ex : achats de logiciels, films, livres) ; mais dont les directeurs d'établissements ont la gestion en totale autonomie, au sein de leur budget global.

Enfin la Ville organise des classes dépaysées dont certaines à l'étranger qui comprennent en général avec un enseignement quotidien et intensif de l'anglais (qui ne vient pas se substituer aux 54 heures annuels) ; elle propose aussi des séjours à l'étranger pour les vacances.

NTIC à Elancourt

Nous avons retrouvé dans le cas de cette ville (par recherche internet, cf. annexe D4) les aspects similaires à Levallois :

- L'informatique est également mise à disposition des classes par « flotte » de PC portables, déplacée sur chariot, appelée aussi « classe mobile ».
- Et Elancourt annonce des TBI installés dans 100% des classes (contre seulement environ 30% à Levallois qui est déjà très en avance ... sur Boulogne-Billancourt)

Petit tour rapide de l'Europe pour l'apprentissage des langues étrangères

Nos voisins européens sont souvent cités en exemple dans l'apprentissage des langues étrangères, et plus particulièrement de l'anglais.

Grosso modo, on retrouve les « bons élèves » essentiellement en Europe du Nord et de l'Est : ces pays ont une nécessité économique de développer l'apprentissage de langues étrangères, leur langue propre n'étant quasiment pas parlée en dehors de chez eux. Ils ont également un environnement culturel développé avec les voisins et l'enseignement de l'allemand, du russe et de l'anglais est assez naturel depuis des décennies.

- Le Danemark : 77 % de la population danoise parle au moins une langue étrangère. L'enseignement de cette deuxième langue vivante (après leur langue nationale) ne commence cependant qu'à seulement 9 ans, les élèves étant fortement incités à en choisir une troisième rapidement. Les enseignants privilégient les discussions et les débats pendant les cours afin de faire s'exprimer au maximum à l'oral les élèves
- La Finlande : Un enseignement des langues qui commence vers 7 ans, avec une stimulation continue des enfants dans la vie quotidienne (93 % des enfants affirment regarder tous leurs films en version originale). 63 % des finlandais parlent couramment anglais et la moitié de la population maîtrise deux langues en plus de la sienne
- L'Allemagne : 200 heures de cours de langues validées par les élèves chaque année dès le CP (record européen, à comparer à nos 54 heures françaises) expliquent les bons résultats des petits allemands, l'apprentissage des langues étrangères faisant partie intégrante de la culture allemande.
- La République Tchèque : le tchèque n'étant quasiment pas parlé à l'étranger, les langues internationales ont un très grand succès dans l'enseignement tchèque : l'anglais, le français et l'allemand sont enseignés dès le plus jeune âge, avec de gros investissements sur le personnel enseignant qui bénéficie d'une formation en constante évolution
- Autres pays « bons élèves » : le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie, l'Estonie

Les « mauvais élèves » voudraient bien s'améliorer : les proportions les plus élevées de personnes ne parlant aucune langue étrangère se trouvent en Hongrie (75 %), au Portugal (51 %), en Espagne (47 %), en Bulgarie (44 %) et en Grèce (43 %).

- L'Espagne : la moitié des espagnols ne parlaient aucune langue étrangère en 2005. Un chiffre qui s'explique par un système éducatif donnant assez peu la priorité aux langues, cette matière ne représentant que 10 % du tronc d'enseignement général. Pour autant, la demande des espagnols est croissante et les inscriptions dans les écoles publiques de langues ne cessent de croître.
- La France : alors que la majorité des pays dans le monde sont multilingues et leurs habitants plurilingues, la France est résolument monolingue pour de multiples raisons historiques, politiques, ... Le français a par ailleurs longtemps fait partie des langues internationales incontournables, même encore aujourd'hui (50 % des échanges au Parlement Européen se font en Français), et il est parlé dans un grand nombre de pays dans le monde. La France a très tardivement développé un programme d'apprentissage d'une langue étrangère dans le primaire. Elle semble rattraper son retard ... tout doucement.

5 Interrogations

La section du CESL ne s'est pas autorisée à rentrer dans l'analyse des sujets ou thèmes relevant strictement des compétences et de l'autorité de l'Education nationale, et donc à remettre en cause les choix structurants effectués par cette dernière.

Cependant avant d'en arriver à la conclusion et aux recommandations, il nous a semblé intéressant de les placer dans un contexte plus global, sur les aspects décrits ci-dessous.

Le 'sacré graal' du bilinguisme

Comment faire pour que la génération boulonnaise actuelle soit bilingue français-anglais au terme de la décennie qui vient de commencer ?

L'apprentissage des langues vivantes, et plus particulièrement de l'anglais (95 % des élèves choisissent l'anglais, fortement incités par les parents) est présenté par tous comme une priorité ; avec des objectifs calés sur le cadre européen commun de référence pour les langues ² (CECRL).

L'anglais est aujourd'hui la troisième langue mondiale en nombre de locuteurs après le chinois et l'hindi, mais la seule langue internationale. L'anglais est la seule langue de travail & d'échange dans de nombreux domaines économiques et scientifiques, voire culturels

Toutefois, beaucoup de linguistes et d'associations d'enseignants s'inquiètent et militent pour diversifier l'enseignement des langues étrangères. L'objectif n'est-il pas (ou ne pourrait-il pas être) que l'apprentissage de l'anglais devienne (soit) un apprentissage de premier plan comme le français, l'apprentissage des langues étrangères étant alors ouvert à une ou deux autres langues supplémentaires.

Dans plusieurs pays européens (Pays-Bas, Danemark, Suède), apprendre l'anglais est obligatoire. Cette idée avait été défendue en France par la Commission Thélot dès 2004 ³. Dans son rapport, la commission recommandait de classer l'anglais comme « savoir faire » faisant partie du « socle des indispensables », la maîtrise de l'anglais étant considérée comme une compétence essentielle.

La pression parentale : 'Nur englisch' ?

Les parents d'aujourd'hui ont en général souffert de difficultés dans l'apprentissage d'une langue vivante étrangère. Ils reportent donc toute leur attention sur leurs enfants et sont très demandeurs d'un apprentissage précoce de l'anglais :

- L'Anglais à la crèche, au jardin d'enfants, ⁴
- L'Anglais dès la première année de maternelle ⁵.
- L'Anglais comme langue officielle d'apprentissages fondamentaux, avec le succès des écoles bilingues, qu'elles soient privées ou publiques.
- L'anglais dans les activités extrascolaires dès le plus jeune âge : ateliers le mercredi ou le samedi, ateliers durant les vacances scolaires, etc. L'offre sur la ville de Boulogne est aujourd'hui bien pauvre sur cet aspect et probablement en deçà des besoins et attentes des familles.

Cette demande pressante des parents trouve son origine dans le fait que, à leurs yeux, l'anglais :

- Nécessaire à l'ascension sociale d'une génération à l'autre.
- Nécessaire à l'ouverture internationale.
- Et enfin nécessaire à l'intégration professionnelle de leurs enfants (choix de son métier, etc.).

A quel âge commencer ?

Les chercheurs sont formels et recommandent de commencer avant 5 ans (Cf. annexe D5 pour des éléments sur la nécessité d'un apprentissage précoce des langues).

Cependant il s'agit de recommandations dans un cadre naturel d'acquisition ... et non dans un cadre institutionnel d'apprentissage comme l'est l'école.

L'exemple du Danemark déjà cité est parfaitement éloquent sur ce point.

Cf. aussi par exemple le journal « Famille & éducation » (N°483 de Septembre et octobre 2010 - Pages 36 et 37) sur les pour et contre d'apprendre une langue étrangère dès l'école maternelle ?

² Charte Européenne du Plurilinguisme signée par la France – Mise en place de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme OEP situé à Paris.

³ Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'École présidée par Claude Thélot : Pour la réussite de tous les élèves : rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école - Octobre 2004 – La Documentation Française.

⁴ Voir le succès à Boulogne du Jardin d'enfants privés Bambolino.

⁵ A Boulogne : maternelle bilingue privée Everest ; Saint Joseph du Parchamp.

6 Conclusion et recommandations

NTIC

Avant tout, il ressort de nos travaux que la réalité des NTIC dans nos écoles boulonnaises, et dans une optique beaucoup plus large que le seul enseignement des langues, est décevante, n'est pas au niveau que l'on pourrait imaginer ni à celui que l'on pourrait espérer :

- Les sujets d'installation de TBI, de leur « hotline » et de leur maintenance, de la formation des PE à leur utilisation technique (sans même parler de des aspects pédagogiques liés à ces outils), de l'accès au réseau internet, nous semblent devoir être revus complètement. Et de façon plus générale, il en est de même pour l'ambition que la Ville veut se donner sur ce sujet des TBI, via par exemple les choix possibles pour leurs modalités de déploiement et de gestion.
- Dans le cadre d'une telle réflexion, il nous semblerait pertinent d'aborder aussi la partie micro-informatique (hardware, réseaux, maintenance et hotline), ainsi que tous éventuels autres outils de nature NTIC.

Les exemples de Levallois (Cf. annexes B11) ou d'Elancourt (Cf. annexe et D4) nous semblent pouvoir être tout-à-fait représentatifs de ce que pourrait être la cible à relativement court terme pour Boulogne.

Intervenants hors PE durant temps scolaire

En second lieu, il nous paraît désormais nécessaire de veiller, chaque année, à ajuster le nombre, le mode d'intervention et le profil des intervenants mairie (locaux et locuteurs natifs) :

- aux besoins réels qui évoluent avec la démographie des PE et avec les formations qu'ils suivent (de façon logique, ce serait à l'EN, via des assistants de langue, et non – plus ! - à la Ville, d'assurer l'accompagnement et l'aide des PE dans l'enseignement des langues)
- aux choix politiques de la Ville relatifs aux dossiers et sujets qu'elle souhaite soutenir (et pouvoir montrer à ses habitants).

A noter que les annonces récentes d'arrivée de locuteurs natifs, non totalement concrétisées, semblent avoir ajouté un peu de confusion à la situation préexistante déjà quelque peu complexe.

La cible pour Boulogne pourrait être de vouloir :

- initier à l'oral les enfants en anglais (et seulement en anglais, n'en déplaie aux quelques % de germanophones) dès la maternelle
- enseigner certaines matières en anglais (y compris EPS) en cycle 3 du primaire (CE2 au CM2), à l'image de l'initiative en cours à l'école du Point du Jour.

La présence de ces intervenants mairie semble être appréciée des parents (et donc des électeurs). On peut cependant s'autoriser à considérer que la Mairie n'est plus (désormais) dans son registre naturel d'intervention sur ce sujet des langues, puisque les PE sont censés assurer eux-mêmes cet enseignement et l'EN l'accompagnement et l'assistance de ses personnels enseignants ?

L'inspection de circonscription locale témoigne d'une volonté affirmée sur ce sujet, qui devrait progressivement produire des progrès qualitatifs et quantitatifs mesurables.

Le budget des ces intervenants mairie, si libéré, pourrait être redéployé sur les besoins en NTIC dans nos écoles, tels qu'évoqués ci-dessus dans la première recommandation..

Il convient cependant de prendre acte que l'E.N. est aujourd'hui face à un défi difficile car, avant même de parler de langues étrangères, il lui est fait le reproche d'amener aujourd'hui en 6^{ème} une part trop importants d'enfants qui ne savent par 'lire-écrire-compter' ... en français !

Ce contexte pourrait conduire l'E.N. à réduire ses efforts sur les langues, redonnant toute son actualité aux 'intervenants mairie' (locaux ou locuteurs natifs) si la Ville souhaite aider à maintenir le niveau d'anglais à Boulogne dans ses écoles publiques.

Donc, si la Ville conclut qu'elle doit continuer à contribuer à des moyens humains (directement ou indirectement) pour l'enseignement des langues dans le primaire, un travail d'adéquation entre besoin et offre devra être réalisé régulièrement avec l'Inspection. Les profils nécessaires, si locuteurs natifs, pourront être recherchés par exemple au travers des liens de la Ville existant avec la NYUF ou avec l'Alliance française à New York.

Dans ce cadre enfin, on peut également se poser la question du nombre de langues enseignées dans l'ensemble du primaire public (aujourd'hui l'anglais à 95%) : un travail avec l'Inspection académique visant à le limiter à une seule langue, à l'image de ce qui a été fait à Levallois (et même si cela semble en contradiction avec les circulaires de l'EN), simplifierait probablement un certain nombre de problématiques (organisationnelles et autres).

A noter que :

- L'anglais ne peut devenir une langue « pour apprendre » (pour enseigner) dans le primaire que si elle a d'abord été une langue « à apprendre » (à enseigner).
- La poursuite au collège puis le lycée, sur la base de fondamentaux acquis durant le primaire nécessite un enseignement suivi par tous, et de façon homogène, en primaire dans cette langue

Les choix faits par les écoles privées (mode d'organisation, type d'intervenants, etc.) semblent donner des résultats plus homogènes et plus constants dans le temps. Et mériteraient donc un échange entre ces deux mondes (public-privé) pour tirer partie des bonnes idées. En notant en particulier que leurs intervenants extérieurs sont choisis et recrutés par les Directeurs d'école ... et non pas la Ville.

Il convient d'appréhender que le rôle de l'Inspecteur de circonscription locale semble bien différent entre ces deux mondes.

Autres moments

La troisième et dernière recommandation de la Section est liée aux autres moments de la vie de ces élèves sur lesquels la Mairie peut avoir un impact ou un rôle à jouer.

Dans ce registre nous pensons que

- les quelques classes transplantées à l'étranger pourraient intégrer un enseignement en langue anglaise intensif.
- Les séjours au château de Benais (tant lors de classes transplantées que pour les séjours durant les vacances scolaires) pourraient créer une « exposition » à la langue anglaise. La Ville pourrait y embaucher/installer des locuteurs natifs (personnels stables ; ou personnes pour une durée limitée, de type étudiants ou non) qui accueilleraient/accompagneraient les enfants en langue anglaise durant leur séjour là-bas.

Il nous a été indiqué qu'il semblait illusoire aujourd'hui de tenter une démarche similaire dans le cadre des centres de loisirs ou de l'école des sports, qui toutes deux doivent faire face déjà à suffisamment de contraintes. La possibilité de faire des études du soir en langue anglaise (ou des activités en langue anglaise durant la pause méridienne) a aussi été évoquée mais non retenue.

Enfin, les subventions aux associations en faveur de l'apprentissage des langues pourraient être réparties entre les différentes associations et/ou revues ; et, si un montant pouvait être libéré, il conviendrait de le déployer sur les besoins particulièrement importants en NTIC déjà cités

Bibliographie

Une langue étrangère dès la maternelle

2010 - Article dans le journal « Famille & éducation » N°483 de Septembre et octobre (p. 36 et 37)
Thèmes traités : Pourquoi ne pas commencer à apprendre une langue étrangère dès l'école maternelle ? Serait-ce réellement efficace ? Dans certaines écoles, l'expérience a été tentée et maintenue

Pour la réussite de tous les élèves - Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école

Octobre 2004 - Edition La Documentation Française
Claude Thélot, Président de la Commission du débat national sur l'avenir de l'Ecole

Échanges scolaires : action européenne de jumelage électronique (eTwinning) pour des partenariats scolaires en Europe – Visioconférence

2005 - Circulaire n°086 de L'Education Nationale
<http://www.etwinning.fr/>
*Thèmes traités : circulaire qui définit le cadre de la mise en application dans les écoles, collèges et lycées français du programme de jumelage électronique eTwinning. Mesure phare du projet européen eLearning qui devrait concerner à terme 35 000 établissements scolaires européens.
Apprentissage des langues étrangères et renforcement de l'autonomie des élèves vis-à-vis de l'internet*

Rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères

2006 - Circulaire n°093 de L'Education Nationale
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm>
Présenter le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères que le ministère met en place afin de répondre aux attentes maintes fois exprimées à cet égard de privilégier l'apprentissage de l'oral, notamment au cours de la scolarité obligatoire.

Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement des langues - Mission de suivi du plan de rénovation de l'enseignement des langues.

2009 - Rapport de l'Inspection Générale de l'EN n°100 de Novembre 2009
Thèmes traités : balado-diffusion, tableau blanc interactif ('TBI'), laboratoire de langues et espace multimédia, espace numérique de travail ('ENT'), visioconférence, groupes de compétence, stages intensifs et immersion, autres innovations (débat citoyens, rencontres anglophones, etc.)

L'anglais en Europe : Repères

2002 - DGIV Conseil de l'Europe Strasbourg
Claude Truchot - Université Marc Bloch, Strasbourg- Division des Politiques linguistiques
Direction de l'éducation scolaire, extrascolaire et de l'enseignement supérieur

Enfances plurilingues - 2000 - Edition L'Harmattan

Reconstruire l'éducation ou le désir d'apprendre - 2007 - Edition du temps

Gilbert Dalgalian, germaniste en linguistique appliquée à l'enseignement des langues
(notamment dans l'apprentissage précoce en éducation bilingue)

L'approche multimodale dans l'apprentissage de l'anglais L2 précoce à l'école primaire

Nicole Spinelli-Jullien, I.U.F.M. d'Aix Marseille

Place de l'anglais et paradoxes langagiers à l'école

Mars 2010 - I.U.F.M. d'Amiens

Gilles Forlot, Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne

L'Anglais à l'école élémentaire

Janvier 2010 – APLV

Collectif Jean Paul Narcy-Combes, Claire Tardieu, Jean Claude Le Bihan, Joëlle Aden, Dominique Delasalle, Paul Larreya, Françoise Raby

Langage oral et écrit

1960 - Edition Delachaux & Niestlé

Borel-Maisonny

Enseigner une langue étrangère à l'école

2004 - Edition Hachette - Collection Education

F. Bablon

Enseigner l'anglais à l'école primaire

1995 - Edition Longman

S Halliwell

De l'histoire du cerveau à la connaissance des aires du langage

2003 - Conférence à l'Université d'Aix en Provence

F. Clarac

Liens utiles

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs8/hs8_preambule.pdf

Bulletin officiel de l'éducation nationale n°8 Août 2007 donnant le programme de langues étrangères à l'enseignement élémentaire (preambule commun)

<http://eduscol.education.fr/pid23224-cid45714/qui-enseigne-les-langues-a-l-ecole.html>

Site de l'éducation nationale : Qui enseigne les langues à l'école élémentaire ?

<http://www.etwinning.fr/>

L'action eTwinning encourage la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour cela, elle propose assistance, outils et ressources pour faciliter la mise en œuvre de partenariats, quel que soit le thème du projet et sa durée. eTwinning a été mise en place afin d'offrir aux élèves l'occasion d'apprendre ensemble, de partager leurs connaissances, d'échanger leurs points de vue et de se faire des amis.

Elle permet la prise de conscience d'un **modèle de société européen multilingue et multiculturel**. Les partenariats eTwinning associent au moins deux établissements scolaires d'au moins deux pays européens en instaurant un échange entre :

- au moins deux professeurs,
- au moins deux équipes de professeurs,
- au moins deux documentalistes,
- ou encore au moins deux chefs d'établissements.

Un des objectifs de l'action eTwinning est d'améliorer les connaissances des acteurs du système éducatif en matière de TIC et de faire entrer ces technologies dans la vie scolaire de tous les jours.

<http://www.langues.ac-versailles.fr/>

Contenu : Le Portail des langues de l'académie de Versailles à l'intention des équipes pédagogiques

<http://www.anglais.ac-versailles.fr/>

Contenu : L'anglais dans l'Académie de Versailles à l'intention des équipes pédagogiques

<http://vousnousils.fr>

Carrefour d'informations et de communication au service de la communauté éducative, de la recherche et de la culture

<http://www.observatoireplurilinguisme.eu>

Observatoire Européen du Plurilinguisme

<http://www.aplv-languesmodernes.org>

Association regroupant des professeurs de langues vivantes de tous les niveaux éducatifs, toutes langues confondues

<http://www.acedle.org>

Association des Chercheurs et Enseignants Didacticiens des langues étrangères

<http://ec.europa.eu/eurostat>

Statistiques européennes

Liste des annexes**A : Documents de lancement des travaux de la section du CESL**

Lettre de commande du Maire	A1
Courrier circulaire adressé à l'ensemble des chefs d'établissements	A2
Lettre de demande de visite et d'entretien à Levallois Perret	A3

B : Comptes-rendus d'entretien (classement chronologique) :

Mme Dutilleul - IEN public	B1
Mr Bontemps - Elémentaire Bezançon	B2
Mme Ferrié - Elémentaire Point du Jour	B3
Mme Sacco - IEN privé	B4
Mr Viguié - Directeur de l'Education et de la Jeunesse	B5
Mme Sizorn - Elémentaire Castéjà	B6
Mr Paulet - Primaire Parchamp	B7
Mme Matmati - Elémentaire Maître Jacques	B8
Mme Orsini - Elémentaire Billancourt	B9
Mr le Dréau - CDDP	B10
Mrs Bognier et Chauvin (Levallois Perret)	B11
Mme Ferrié - Elémentaire Point du Jour (second entretien)	B12
Mme Dutilleul - IEN public (second entretien)	B13

C : Autres documents et travaux relatifs à Boulogne Billancourt

Liste des établissements maternels et élémentaires publics et privés	C1
Planning des intervenants Mairie	C2
Lettre de la New York University in France ('NYUF')	C3
L'existant avec les Associations	C4
Questionnaire aux Fédérations de Parents d'Elèves et réponse FCPE	C5
Extraits d'articles du BBI d'octobre 2010	C6

D : Documents et informations non relatifs à Boulogne Billancourt

CECRL - Référentiel de niveaux de compétence	D1
Synthèse et analyse des Directives de l'éducation Nationale	D2
TNI/TBI - Kesako (via recherche sur internet)	D3
Situation de la ville d'Elancourt 78 (via recherche sur internet)	D4
Que penser de l'apprentissage précoce d'une deuxième langue 'vivante' ?	D5

Le 30 novembre 2009

deux Monsieur le Président,

Dans le cadre des missions du Conseil Economique et Social Local (CESL) créé par la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2008, je vous remercie par avance de bien vouloir mettre à l'étude ;

- la problématique du plan de circulation du nouveau quartier ZAC/Rive de Seine ainsi que les effets sur les voies reliant ce quartier aux autres quartiers de la ville.
- la programmation des équipements publics dans le nouveau quartier « Rives de Seine » en mettant en évidence les éventuelles modifications ou adaptations qui doivent intervenir pour tenir compte du profil des populations qui s'installent dans ce quartier,
- l'initiation à l'apprentissage des langues telle qu'elle est pratiquée dans les écoles maternelles et primaires et les efforts à entreprendre pour rendre plus performante cette pratique.
- Je souhaite également que le CESL étudie l'organisation du stationnement des véhicules motorisés (camions, voitures, motos et scooters) et les perspectives d'évolutions des besoins. Il conviendra, dans cette étude de prendre en compte les besoins des zones commerçantes (livraisons, arrêts minute, 45 minutes gratuites...) ainsi que l'attente estimée des boulonnais en matière de stationnement résidentiel. Une comparaison avec les pratiques des communes proches donnera un éclairage instructif en matière de tarifs pratiqués et d'organisation du contrôle du stationnement illégal.

Je vous laisse le soin de me proposer un programme et un calendrier de travail adaptés à chaque sujet et à chaque commission.

Par ailleurs, dans le cadre du débat sur l'identité nationale engagé par le gouvernement, compte tenu des travaux déjà réalisés par la commission "*cultures et sport*", je souhaiterais pouvoir disposer, d'ici le 11 décembre, d'un avis de la dite commission sur les interactions éventuelles entre ses propositions sur la diversité et le débat national.

Vous remerciant par avance pour votre diligence, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amis à toi,

Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Guy SORMAN
Président délégué du CESL
Annexe Delory
64 rue de la Saussière
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL

LE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Le 12 Janvier2010

Madame la Directrice,

Convaincu de l'importance d'un bon apprentissage des langues étrangères dès l'école primaire, Pierre-Christophe Baguet, Député-Maire, vient de saisir le Conseil économique et social local d'une mission d'évaluation du dispositif existant dans les établissements maternels et élémentaires de la commune.

Dans cette perspective, les conseillers de la section *Education et Formation* présidée par Yvette Achitouv, souhaitent dans l'immédiat dresser un état des lieux exhaustif et rencontrer les membres de la communauté éducative en charge notamment de cette question : chefs d'établissement, représentants de l'Inspection, enseignants et intervenants divers.

Aussi, compte tenu de vos fonctions, ils ne manqueront pas de vous solliciter prochainement.

Espérant que vous voudrez bien contribuer à notre démarche, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de mes respectueux hommages.

Guy SORMAN

Madame Elisabeth PEROT-BLANC
Directrice de l'Ecole Maternelle Fessart
34 rue Fessart
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Le Député-Maire

LE 15 JUIN 2010

Madame la Présidente,

La Ville de Boulogne-Billancourt est dotée d'un Conseil Economique et Social Local (CESL), une instance consultative, présidée par Guy Sorman et composée de 76 membres issus de la société civile, dont la vocation est de concourir par ses avis et ses rapports à éclairer le travail du conseil Municipal.

Convaincu de l'importance d'un bon apprentissage des langues étrangères dès l'école primaire, j'ai en début d'année, saisi notre CESL d'une mission d'évaluation du dispositif existant dans les établissements maternels et élémentaires de la commune.

Dans cette perspective, les conseillers de la section *Education et Formation* présidée par Madame Yvette Achitouv, ont d'ores et déjà dressé un état des lieux exhaustif et rencontré les membres de la communauté éducative en charge notamment de cette question : chefs d'établissement, représentants de l'Inspection, enseignants et intervenants divers.

Compte tenu des actions qui ont été développées par les services de la Ville de Levallois Perret dans ce domaine et de l'intérêt que vous avez toujours manifesté pour les actions en faveur de la jeunesse en général et les questions d'éducation en particulier, Madame Yvette Achitouv, souhaiterait vous rencontrer afin de recueillir votre analyse et vos réflexions accompagnée, si vous en acceptiez le principe, de quelques conseillers.

Vous remerciant par avance des suites que vous accorderez à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Pierre-Christophe BAGUET

Madame Isabelle BALKANY
Premier Adjoint au Maire
Délégué à la vie scolaire, à la jeunesse et la communication,
Vice-présidente du Conseil Général des Hauts-de-Seine
Hôtel de Ville
Place de la République
92300 LEVALLOIS PERRET

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 26 janvier 2010

Mme Dutilleul
Inspectrice de circonscription locale de l'Education nationale
 Mme Imer
Conseillère pédagogique
 Yvette Achitouv
Vice-présidente section Education et Formation
 Gérard Patenotte
Rapporteur
 Emmanuel Ramé, Carole Pineau Nagata
Conseillers

Après une rapide présentation des participants et du rappel de la mission confiée par M.Baguet au CESL, Mme Dutilleul a brossé la situation de l'enseignement des langues vivantes à BB, puis dans un deuxième temps un aperçu des apports dont pourrait bénéficier cet enseignement.

I – L'existant

Au niveau quantitatif : l'enseignement des langues est dispensé du CE1 au CM2, sur 54h/an sur l'ensemble des écoles publiques. L'objectif est d'intégrer le CP à la prochaine rentrée.

Actuellement l'enseignement se fait essentiellement en anglais:

- 50% des enseignements se font avec l'instituteur de la classe,
- 10% avec un assistant de langue,
- 35% par un intervenant mairie,

Soit 95% des enseignements.

Reste 0,5% pour le portugais et 4,5% pour l'allemand.

Au niveau qualitatif:

Tout nouveau professeur sortant de l'IUFM a maintenant une habilitation d'office sur une langue (anglais en grande majorité, allemand en petite minorité) théoriquement de niveaux C1 (niveau européen pour la formation des instituteurs; explication sur les niveaux sur le site d'eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>)

En conséquence au fur et à mesure des départs en retraite, les professeurs deviendront tous habilités. En tout état de cause, les villes qui sont les plus demandées comme BB ont des instituteurs âgés qui ne sont pas habilités, et donc les petits boulonnais ne sont pas avantagés sur ce point.

L'enseignement est dispensé à la classe entière. Mais l'enseignement de l'allemand implique une organisation en sous-groupe compte tenu du nombre de demandes souvent inférieur à l'effectif d'une classe. D'autre part, la compétence en allemand est plus rare chez les professeurs. Par ailleurs on peut estimer que l'enseignement linguistique à dispenser nécessiterait de ne pas dépasser l'effectif d'une demi-classe, de 12 à 15, ce qui reste un objectif à terme.

L'enseignement des langues à BB ne se fait donc pas en demi-groupe, sauf à Casteja qui est en Zep, et bénéficie d'une priorité de moyens horaires.

Sur 12 écoles publiques, 5 écoles peuvent enseigner *l'allemand*.

Une école (les Glacières) enseigne le *portugais* sur 3 niveaux.

Par ailleurs dans le cadre des échanges entre pays, des étudiants étrangers peuvent être recrutés par l'académie. Ils peuvent assister les instituteurs en soutien linguistique, mais cette ressource est limitée car l'enveloppe budgétaire de l'EN est en 2009-2010 de 2x12h au niveau départemental. En tout état de cause la formule est intéressante, d'autant qu'ils doivent intervenir « en présence » de l'instituteur, ce qui favorise la constitution de deux groupes actifs dans la classe. Autre formule, ces interventions pourraient aussi être effectuées pendant la pause méridienne.

II Les moyens « techniques » mis à disposition des professeurs des écoles pour l'enseignement des langues

L'académie répartit des moyens innovants pour amorcer une réforme de l'enseignement, et aide la collectivité territoriale compétente, ici la commune, à faire les bons choix d'équipement pédagogique, selon ses budgets (abondés par la subvention de l'Etat).

Premier dispositif innovant facilitant l'enseignement des langues :

1 – le tableau interactif est un support attractif

(Voir des informations sur le site suivant : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tableau_blanc_interactif)

A l'heure actuelle, 2 écoles sont dotées de cet outil (groupe Besançon et groupe Point du jour)

2 – Associé à une visioconférence, il permet d'utiliser les compétences de professeurs plus expérimentés (anglophones par exemple) et d'« inviter » plus d'élèves et d'horizons plus variés.

Mais ces dispositifs nécessitent :

- une logistique efficace et des techniciens compétents (câblage, connaissance technique du matériel informatique, du vidéoprojecteur, accès à internet performant).

- de la surface pour héberger tous ces matériels et les intégrer à l'espace de la classe.

Ce dispositif a été bien accueilli.

Deuxième dispositif: Educastim

Une société a mis en place un système clé en main associant uniquement la visioconférence. Ce dispositif, trop rigide et peu pédagogique, n'a pas été apprécié.

La ville de BB participe déjà à la mise en place d'équipements avec la coopération de MM Viguière et Rette. Une commission annuelle Ville-EN permet la répartition des achats en prenant en compte la motivation et les projets pédagogiques des intervenants. Un progrès de prospective améliorerait la visibilité budgétaire des investissements.

III. Autres initiatives

- En cours de conception : organiser pour les élèves des voyages en immersion, sur le même modèle que les classes « mer », ou « montagne. »
- Besoin d'amplifier les formations en interne déjà initiées à destination des professeurs des écoles.

Conclusions

Mme Dutilleul termine cet entretien en mentionnant les points suivants :

- la première promotion d'élèves qui pourrait se voir valider la compétence A1 après au moins 4 années d'enseignement linguistique en élémentaire (CE1 à R2009 +CE2+CM1+CM2) débouchera en juin 2013;
- un problème actuel de liaison avec les collèges qui ne prennent pas en compte l'acquis de l'élémentaire compte tenu du fait de l'hétérogénéité du niveau des élèves qui arrivent en collège;

- le fait que les élèves des classes bi-langues ne gardent pas non plus leur bénéfice à l'entrée en 6ème au collège s'ils ne peuvent bénéficier d'une troisième langue en 4ème;
- le rôle essentiel des professeurs « contractuel » de la mairie, compte tenu du profil des instituteurs boulonnais. A cet effet ces professeurs doivent être plus intégrés dans le corps professoral. Il serait bon que dans leur contrat figure un quota horaire pour les réunions avec l'inspection ou pour leur formation
- Le problème de la formation ou de la mise à niveau linguistique des professeurs des écoles en poste qui n'est pas facile à résoudre compte tenu :
 - du manque de disponibilités des professeurs **qui ne souhaitent pas se former hors temps de travail, ni en période de congés,**
 - du faible nombre de remplaçants-titulaires qui suffit juste aux absences usuelles,

En tout état de cause, l'objectif de Mme Dutilleul, dans le cadre de la politique départementale (IA-DSDEN), est bien :

- de donner un même enseignement de qualité à l'ensemble des petits boulonnais
- d'intégrer le plus rapidement possible le CP et à terme la grande section de maternelle dans le cadre de l'enseignement des langues
- d'étendre la pratique des langues étrangères dans d'autres disciplines comme la gymnastique ou la musique avec éventuellement l'aide d'assistante.

C'est en avril qu'au vu des ressources du mouvement annuel, l'IEN pourra estimer les besoins horaires en langues (et même les besoins d'expansion nécessaires) pour la rentrée 2010.

NB. Les associations de parents d'élèves s'impliquent beaucoup dans ce *plan pour les langues*. Les associations de parents d'élèves s'impliquent beaucoup dans ce programme.

Enfin, à notre demande Mme Dutilleul nous conseille de rendre visite à 5 écoles pour voir les modalités organisationnelles de l'enseignement des langues

- Centre ville
- Casteja
- Ferdinand buisson (point du jour) (TBI)
- Billancourt
- Besancon (TBI).

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 9 février 2010

Monsieur Bontemps
Directeur de l'école Albert Bezançon
 Catherine Croquez et Joëlle Nascimento
Conseillères

Pour info, Monsieur Bontemps est en poste depuis 3 ans et a une vision de son école comme « novatrice », ouverte aux projets, par rapport aux langues.

Classes concernées par l'apprentissage des langues sur cette école :

- Ensemble du Cycle 2 (CE2/CM1/CM2)
- Depuis cette année il est demandé de commencer l'apprentissage des langues en CE1

Langues enseignées sur cette école :

- Anglais (90%)
- Allemand (10%)

On demande à l'élève et à sa famille un engagement sur 3 ans, une fois la langue choisie.

Jusqu'à il y a un an il n'y avait pas d'allemand dans le collège de secteur. Depuis 1 an il existe dès la 6^{ème} une classe bi langue (anglais / allemand).

Durée des enseignements par classe :

- 1h1/2

Modalités de la pratique des langues et évolution dans le temps :

Il y a 3 ans, l'école bénéficiait d'un intervenant « mairie » pour chaque langue.

L'intervenant d'anglais donnait pleinement satisfaction et garantissait une continuité des apprentissages sur les 3 années et donc une progression cohérente.

L'intervenant d'allemand a varié il était parfois natif mais peu pédagogue.

Actuellement il n'est pas natif mais plus pédagogue.

Les 2 dimensions : maîtrise d'une langue + pédagogie sont essentielles.

Il y a 2 ans, demande faite aux professeurs des écoles d'enseigner langue (ceux qui sont habilités c'est-à-dire essentiellement les jeunes enseignants qui sont sortis de formation depuis 4 / 5 ans). Pour ceux qui ne sont pas habilités ou n'ont pas l'habilitation dans la bonne langue, on poursuit avec un intervenant mairie.

Ce changement n'a pas toujours été bien vécu, car même si les enseignants peuvent avoir un niveau de langue correct cela ne fait pas d'eux des enseignants en langue (manque de méthode, ...). Même

formés les enseignants n'osent pas tous, ils ont besoin d'être soutenus pour se lancer. Le risque c'est que l'enseignant laisse de côté l'anglais s'il ne maîtrise pas, et ce n'est pas forcément les moyens matériels qui révolutionneront les choses (ex : laboratoires de langues). Sentiment que cela leur a été rajouté au même temps que les horaires ont été compressés, donc, c'est très lourd.

Cette année :

- **CM2 (2 classes très chargées) :** en demi-groupe, 3/4h intervenant « mairie » + 3/4h enseignant de la classe qui complète le travail de l'intervenant ce qui demande un suivi pour garantir la cohérence de l'enseignement. C'est un bon mode mais demande beaucoup de coordination.
 - **CM1 :** projet de Visio-conférence « e twinning » (<http://www.etwinning.ac-versailles.fr/spip.php?article54>). Financement partagé entre la mairie et les concepteurs de la méthode e twinning. Le principe : permet via le tableau blanc connecté d'être connecté avec une autre classe située dans un pays dont la langue est celle enseignée dans la classe pour des échanges autour d'un thème précis. Puisque la classe édite un appel sur le système afin de trouver sa classe « correspondante ». Tout cela dans un environnement sécurisé et uniquement dédié aux écoles. Les élèves peuvent travailler ensemble sur un même document, ex : commenter un plan de Londres ensemble français et anglais via l'écran. Pour le moment ils vont déjà essayer de se connecter avec d'autres classes de la ville qui sont également équipées (Ferdinand Buisson). Le problème de ce système est qu'en plus d'être à l'aise dans la langue, l'enseignant de la classe doit aussi être à l'aise avec la technique dont la fiabilité n'est pas toujours optimale. Ils bénéficient aussi de cours d'EPS avec un éducateur qui est anglophone et qui anime donc ses cours d'éducation physique en anglais.
1 des 2 classes de CM1 correspond avec une école anglaise depuis l'année dernière et les élèves de l'école Albert Bezançon ont pu partir en séjour de découverte culturelle 15J en GB l'année dernière. Très apprécié mais repose sur un engagement important de l'enseignant. Cette année se sont les petits anglais qui viennent.
L'autre classe de CM1 est partie 1 jour à Londres.
 - **CE2 (2classes dont les enseignants sont en cours d'acquisition de l'habilitation, ils sont en formation et remplacés pendant ce temps) :** ce sont donc les enseignants de la classe qui assurent l'enseignement des langues
 - **CE1 intervenant « mairie »,** maitresse pas habilitée
 - Toutes classes confondues et parfois dès le CP pratique au quotidien (chansons, albums)
- Tout cela se met en place progressivement et pas encore toujours de manière très structurée

Moyens matériels mis à disposition :

-
- Tableaux blancs (interactifs) : 1 en salle polyvalente + 2 en classe de CM1 (installés depuis plus de 6 mois mais non encore connectés à Internet en attente de câblage)
 - Mallettes « speak and play » adaptées à chaque niveau

Les plus de cette école :

-
- Cours d'EPS en anglais
 - Visio Conférence
 - Cours de chant en anglais (traduction des chansons de Walt Disney ce qui permet de voir les subtilités du passage d'une langue à une autre. Récupération des éléments sur Internet)
 - Constitution d'un fond de bibliothèque avec des albums en langue anglaise

Autres souhaits, suggestions, commentaires :

- Importance de la présence d'un intervenant qui assure continuité et régularité (les enseignants changent d'une classe à une autre, leur niveau et leur intérêt pour les langues est hétérogène) ; Cette idée de continuité et de garantie de parcours est très importante à ses yeux.
- Aide de la Mairie à travers des natifs qui garantiraient le parcours en anglais dont le programme n'est pas défini comme dans matières principales : maths, français etc.... en étant un appui régulier aux enseignants des classes comme cela se passe en CM2 cette année.
- Importance des classes découverte afin d'apprendre la langue mais aussi d'avoir une ouverture sur la dimension culturelle et la vie quotidien des autres pays (partage). Pourquoi ne pas utiliser Château de Benais cela, par ex. autour du cricket et du rugby + visite des châteaux de la Loire – autre intérêt valoriser les implantations existantes de la ville en permettant aux enfants de vivre ensemble
- Pratique de la langue dans le cadre d'autres activités (sport, jeux de société, ...)
- Question d'un apprentissage des langues dans à l'école mais sur un temps « mairie » : pourquoi pas mais attention cela peut provoquer des inégalités et il ne faudrait pas qu'il y ait une concurrence ou un chevauchement avec ce qui se fait sur le temps scolaire. Chacun doit être reconnu dans ce qu'il fait. Pour les enfants cela risque de créer des confusions.
- Côté collège, constat d'hétérogénéité, voit côté ludique d'où tendance à repartir à 0 (peut être en allant un peu plus vite compte tenu de ce qui a été fait en primaire...)

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 15 février 2010

Mme Ferrié
Directrice de l'école élémentaire Point du Jour
 Yvette Achitouv
Vice-présidente section Education et Formation
 Emmanuel Ramé
Conseiller

1) Description de l'école et de l'existant en termes d'enseignement des langues

12 classes (14 précédemment, ce qui ouvrait un droit à « décharge » pour le directeur)

Langue étrangère (anglais sauf 10 élèves en allemand) enseignée dans toutes les classes du CE1 au CM2 à ce jour.

Extension prévue au CP pour la rentrée de septembre 2010.

Anglais :

CE1 : 3 classes par les enseignants (tous 3 sont habilités) dont 1 en « lien » avec Londres (cf. TNI ci-dessous)

CE2 : 1 classe avec l'intervenant mairie (Mme Thibault) et 1 classe par un enseignant de classe CP (via « échange de service »)

CM1 : 2 classes suivies par l'intervenant mairie, mais les 2 enseignants sont habilités.

CM2 : 1 classe suivie par l'intervenant mairie et 1 par l'enseignant

CP : pas d'enseignement des langues ; à ce jour, un enseignant habilité (mais en échange de service avec CE2), un enseignant sur le départ, et un non habilité. Les 2 enseignants CM1 pourraient faire eux-mêmes et libérer Mme Thiebault. A noter cependant que l'Education Nationale aurait indiqué ne pas faire intervenir de personnel extérieur à l'E. N. en dehors du cycle 3 (= CE2 à CM2) ...

Allemand :

Professeur du collège Landowski intervenant dans le primaire (problème de pédagogie).
 Précédemment échange d'enseignement avec un natif.

Pas de poste fléché.

Autres langues :

Sont enseignées dans le cadre des LOC (langues d'origine culturelle), le mercredi ou le soir après 16 h 30 via des financements externes (convention de mise à disposition).

2) T.N.I. avec Visio conférence

Attribué à l'Ecole sur la base d'un projet :

3 classes « correspondantes » en Angleterre (CM2, CE2, CE1) pour des échanges linguistiques à l'oral (dans le cadre du projet national « 1000 Visio conférences pour 2010 »).

La décharge de la directrice permettant de faire ces Visio en demi-groupe.

L'objectif étant d'avoir une Visio, une fois par semaine, pour une moitié de la classe (3/4 h)

A ce jour, aucune visioconférence n'a pu avoir lieu !.

Installé par la Mairie, mais financé par l'Education Nationale. Nombreux problèmes techniques et dysfonctionnements rencontrés (à noter que c'est un APPLE et non un PC sous Windows).

Les correspondants enseignants anglais sont venus à Boulogne à l'automne. Les enseignants français se rendent en Angleterre en mars.

3) Projet avec Sèvres

Un partenariat devrait être initié avec l'Ecole Internationale de Sèvres à la rentrée de 2010 : en attente de l'accord de l'Inspection Académique.

Rentrée 2010 : 15 élèves en CE1, qui parlent l'anglais auront 2 fois 3 heures par semaine d'enseignement en langue anglaise (Hist. Géo, culture générale, etc.) par un enseignant extérieur payé par Sèvres.

Ces mêmes enfants suivront des cours à Sèvres le mercredi (3 h).

En cible, il y aurait 15 élèves de ce type dans chaque niveau du primaire de Point du Jour, donc 60 élèves « bilingues » dans l'école

Les plus du projet :

- Attirer des élèves pour la Primaire du Point du Jour (à ce jour en baisse d'effectifs) => Recréer de l'intérêt pour la « Communale du quartier »
- Disponibilité de ce professeur d'anglais pour « aider » les autres enseignants (et pour monter une chorale)
- 60 élèves « bilingues » dans l'école
- Etc...

4) Autres pistes évoquées pour améliorer l'enseignement des langues

- Etudes du soir (partie dédiée à l'anglais) : à approfondir
- Centre de loisir : pas de compétence de l'Ecole
- Classes « transplantées » (à l'étranger avec animation en langues quand en France)
- Pause méridienne (mais seulement si passe à 2 heures)
- Intervenant natif venant aider les enseignants (par présence en classe ; ou via l'outil de Visio)

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 16 février 2010

Mme Sacco
Inspectrice de circonscription locale de l'Education nationale
 Yvette Achitouv
Vice-présidente section Education et Formation
 Gérard Patenotte
Rapporteur

Mme Sacco, en poste depuis un an, présente ses missions :

- inspectrice de l'école primaire publique de la ville d'Issy les Moulineaux,
- inspectrice de l'enseignement primaire des écoles privées sous contrat de la ville de BB et d'Issy.

Après une rapide présentation des participants Mme Sacco rappelle le cadre de cette mission de l'Education nationale dans ce dernier cas, c'est à dire veiller au respect du contrat passé entre l'Etat et les établissements par les chefs d'établissement.

Par ailleurs, Mme Sacco prodigue des conseils pédagogiques à la demande et réunit les chefs d'établissements une fois par an.

Ci-joint dans le tableau ci-dessous les caractéristiques des enseignements :

Ecole	Langues	Niveau	Durée	Modalités	Prolongation
Dupanloup	anglais	Gde section à CM2	1h en grande section 1h30 en CM2	5 anglophones établis	
Rambam	anglais	CE2 à CM2	Réglementaire	Sur heures supplémentaires	LV1 anglais LV2 espagnol, hébreu
St Alexandre	anglais	CP à CM2	2h CM2 1h30 CE1 & CE2 1h CP	Prolongement de St Joseph Dupanloup	LV1 anglais
St François	anglais	CE1 à CM2	3/4h CE1 2h CE2 3h CM1, CM2 en ½ gr	Intervenant extérieur, les maîtres reprennent ensuite la leçon	LV1 anglais au Parchamp ou à Dupanloup
St Joseph	anglais	Petite section à CM2	Maternelle : 30' CP à CE2 : 1h CM1 & CM2 : 1h30 par ½ groupe	Intervenant école	LV1 anglais allemand LV2 anglais allemand espagnol

NB. : LV = Langue Vivante

Après cette synthèse, Mme Sacco nous invite à nous rapprocher des chefs d'établissement des écoles citées. Nous la remercions bien vivement pour son accueil.

Conseil Economique et Social Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Réunion de groupe

En présence de Jean Luc Viguiier, Directeur de l'Education et de la Jeunesse

Le 17 février 2010

Après une rapide présentation des participants et du rappel de la mission confiée par P.C Baguet au CESL, Jean Luc Viguiier donne les grands axes de recherches de la ville de BB dans le cadre respectivement :

- des horaires obligatoires de l'EN,
- des horaires gérés par la municipalité,
- des loisirs.

Auparavant monsieur Viguiier a rappelé le rôle respectif de la ville de BB qui procure (logistique, locaux, manuels) et de l'Education Nationale (EN) (les professeurs et la pédagogie).

Ainsi par exemple la Ville finance 1 infirmier par groupe scolaire, 3 assistantes sociales, le matériel et la logistique informatique (réseaux, ordinateurs, sécurité (pare-feu..)). Tous les établissements publics de BB disposent d'un réseau sécurisé.

Remarque : en ce qui concerne le privé, la ville verse à chaque établissement une somme forfaitaire par enfant scolarisé.

I – Concernant les horaires obligatoires de l'EN (54h).

Deux grands projets sont en prévision en ce qui concerne l'enseignement des langues,

- la mise en place de l'école B2B qui sera entre bilanguisme et projet spécifique linguistique qui aura à disposition 3 locuteurs natifs, et des professeurs des écoles fléchés (ayant un niveau reconnu en langue) ;
- pour les autres petits boulonnais la ville de BB doit faire un effort au niveau de l'enseignement des langues :
 - TNI (tableau numérique interactif)
 - finance 7 professeurs qui seront maintenus (3 mensualisés les autres vacataires) et ce chiffre pourraient éventuellement être augmenté,
 - la logistique et salle informatique.

II - Concernant les études dirigées ou les classes « découvertes »

- Les études dirigées du soir.

Suite à la pause méridienne d'1.30 au lieu de 2h qui est dérogatoire à BB par rapport aux autres villes d'IDF l'étude dirigée se termine à 18h et non 18.30.

D'où deux possibilités d'extension mais qui sont bien sûr coûteuse

- . Rallonger la pause méridienne par des ateliers ayant un lien avec des activités linguistiques (visionner des dvd en anglais par ex)
- . Rallonger les études en mettant un accent sur les langues.

Nota ; une extension d'une ½ h avec fin de l'étude de 18h à 18.30 coûterait à la ville 500 000 €/an

- trouver des classes découvertes ayant vocation à faire connaître les langues qui pourraient se passer à l'étranger mais aussi en France sous réserve d'une organisation adéquate.

En conclusion

Le groupe a vivement remercié Monsieur Viguier.

Il lui a été communiqué la difficulté de mise en œuvre du TNI, suite à la haute technicité requise pour les utilisateurs et la sécurisation qui nécessite une anticipation importante des sites qui doivent être consultés.

Monsieur Viguier nous a recommandé de nous rapprocher du centre départemental pédagogique qui peut aider les maîtres des écoles dans la réalisation de leur projet.

Le groupe a aussi évoqué le problème de la continuité de l'enseignement des écoles, les maîtres des écoles étant sensibilisés de façon différente à l'enseignement des langues.

Monsieur Viguier attend du CESL le retour de l'enseignement des langues dans les écoles privées.

Enfin la coopération avec l'école privée internationale de Sèvres semble être en bonne voie

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 16 mars 2010

Mme Sizorn
Directrice de l'école élémentaire Castéjà
 Catherine Croquez
 Joëlle Nascimento
Conseillères

Pour info Mme Sizorn est en poste depuis 4 ans en tant que Directrice et a été par ailleurs enseignante de nombreuses années dans cette école.

Mme Sizorn nous a fait part de son expérience passée d'enseignante, et comment dans les années 90 se déroulait le processus d'obtention de l'habilitation permettant d'enseigner l'anglais. Elle en parle avec beaucoup d'enthousiasme, il s'agissait à l'époque d'une démarche personnelle assortie d'une forte motivation :

- Lettre de motivation en anglais
- Epreuve orale avec un inspecteur spécialisé
- 1 mois de stage dont 1 semaine en Angleterre

Ayant obtenu cette habilitation, elle a ainsi enseigné l'anglais à ses élèves (et parfois en échange de services à des élèves d'autres classes), une pédagogie dynamique centrée sur l'apprentissage. Puisqu'elle enseignait l'anglais à sa classe, il était possible de faire des ponts entre l'anglais et les autres matières, donc d'intégrer activement dans le programme l'enseignement de cette langue vivante. Elle avait organisé un séjour de 3 semaines en Angleterre (via un très bon organisme choisi par la Mairie « la croix du sud ») : visites culturelles, visites dans des écoles anglaises, etc. Malgré sa forte motivation, l'enseignement dispensé et l'intérêt du séjour, les résultats ont pu parfois être décevants : difficile de faire acquérir des réflexes de langue aux élèves.

Classes concernées par l'apprentissage des langues sur cette école :

- CE1 / CE2/ CM1/ CM2

Langue enseignée sur cette école :

- Anglais

Durée des enseignements par classe :

- 1h1/2

Modalités

- Enseignants de la classe
Il y a souvent une résistance des enseignants (qui se sentent de plus en plus « harcelés »), même du côté des jeunes, liée à un manque de motivation car pas à l'aise quant à leur niveau d'anglais (certains ont eu de mauvaises notes en langue à leur concours). Ce n'est pas leur priorité. C'est là la grande différence avec le système du volontariat. Idéalement l'Education Nationale pourrait proposer des enseignants spécialisés et volontaires pour ces enseignements. Il faut toutefois mettre cela en perspective car la particularité des enseignants du primaire est leur polyvalence et ainsi chacun d'entre eux à des points forts et des préférences pour certaines matières.
- Echange de service (sur une classe)
- Intervenante mairie présente à l'école depuis de nombreuses années et très appréciée sur les CM2, 1 CM1, CE1
- Il y avait avant une intervenante Education Nationale mais ce n'est plus d'actualité.

Moyens matériels mis à disposition :

- Aucun Tableau Blanc (interactif)
- Différentes méthodes sont utilisées par les enseignants (livrets et mallettes)

Les particularités de cette école :

- Ecole dans le dispositif de Réseau de Réussite Scolaire (ancien statut ZEP) et à ce titre elle bénéficie de moyens complémentaires, d'un projet d'école dynamique et fait partie des activités du plan Borloo : ateliers de loisirs et de sports (échecs, tennis de table, ...) mais pas d'activité particulière liée à la langue.
- Classes INI pour des enfants non francophones arrivant en France afin qu'ils puissent acquérir un niveau de français leur permettant ensuite d'être intégrés au cursus classique. Elle est ouverte aussi aux enfants des villes voisines qui ne disposent pas de ce dispositif dans leurs écoles.
- Cette école est immédiatement voisine de la future école B2B (bi-langue) qui va ouvrir sur les terrains Renault. Cela suscite des craintes en termes de dynamique. En effet, les 2 écoles sont voisines mais la sectorisation telle qu'elle a été envisagée édifie un mur virtuel, semblable à celui existant au sein du groupe scolaire Ferdinand Buisson qui freine la mixité sociale. Toutefois Mme Sizorn travaille sur un projet qu'elle va tenter de faire valider et qui permettrait aux élèves de Casteja d'aller de temps en temps à l'école B2B, et de faire des échanges qui favoriseraient les apprentissages et la mixité sociale du quartier.

Souhaits, attentes, commentaires :

- Titularisation de l'intervenante mairie présente sur l'école depuis de très nombreuses années et pourtant toujours avec un statut de vacataire et maintien de cette enseignante sur l'école
- Natifs : leur présence serait un véritable plus
- Laboratoire de langues : petites unités de 10 à 12 postes, séances courtes mais régulières (ex. : 20 mn par jour)
- Tableaux Blancs Interactifs qui au-delà des échanges avec les écoles à l'étranger permettraient aussi des échanges entre les différentes écoles équipées de la ville et notamment avec la future école B2B
- Classes transplantées

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 18 mars 2010

Monsieur Daniel Paulet
Directeur de l'école maternelle et élémentaire Saint Joseph du Parchamp
Sandra Kuntzmann-Burgo
Conseillère

Organisation actuelle du Parchamp (cf CR entretien Madame Sacco) :

En maternelle dès la Petite section : 1 heure d'anglais par semaine en ½ groupe, soit 30 minutes par semaine

Du CP au CE2 : 1 heure par semaine, avec le groupe en entier

CM1 et CM2 : 1 heure par semaine avec le groupe en entier + ½ heure par semaine par ½ groupe

2 enseignants :

Paula :

- elle suit les enfants de la Petite Section jusqu'au CE1
- enseignante britannique qui a également un autre travail de formation dans une entreprise
- elle fait 12 heures d'intervention par semaine et rémunérée 12/27^{ème}
- avant Paula, il y avait une enseignante américaine
- l'institutrice est également présente

Patrick « Schilling » :

- alsacien – licence allemand et anglais
- suit les enfants à partir du CE2

Paula développe des techniques d'apprentissage de la langue exclusivement basée sur l'oralité, via de la gym, des jeux, des ateliers manuels, ... pour les plus petits ... puis ensuite vers la conversation mais toujours à l'oral.

Patrick Schilling a une méthode d'enseignement plus classique à l'écrit.

Pas de TNI dans l'école (NB : arrivée des TNI à la rentrée 2010).

Le financement est entièrement privé : les cours d'anglais = un peu moins de 40K€ par an (soit moins que le coût du tennis = 60K€).

Les 54 heures de l'éducation nationale ne sont effectuées qu'à partir du CM1.

Les classes découvertes à l'étranger sont en 4^{ème}.

Il n'y a plus d'allemand en premier cycle depuis quelques années.

Le collège ne reprend pas les élèves à « niveau 0 », mais ...

Commentaires de D. Paulet :

- préférerait une continuité d'apprentissage à l'oralité, même à partir du CE2 (n'est pas favorable à l'écrit et à la grammaire avant le collège)
- pense qu'il faut doubler le nombre d'heures si l'on veut que les enfants maîtrisent mieux l'anglais (éventuellement par des activités autres et pas seulement via le temps d'enseignement)
- Mieux utiliser à Saint Joseph les outils modernes : internet, vidéoprojecteur, etc
- La création d'activités annexes en anglais est difficile car poserait des problèmes logistiques : trop de lieu, trop d'activité pour satisfaire les enfants, ...
- L'idée de l'anglais sous forme d'atelier durant l'étude ou la garderie du soir peut être envisagée – de même le mercredi (le mercredi matin, les enseignants sont présents : soutien / formation / concertation)

Particularité de Saint Joseph : partenariat avec une association AAA (Association Amitiés Asiatiques) cette association recherchait un point de chute dans des établissements scolaires pour un enseignement en français et en japonais – partenariat depuis de nombreuses années – Les enfants ont une double scolarité au sein de l'établissement : jusqu'à 16.15 en français (15.00 pour les maternelles) puis, enseignement en japonais sur le programme japonais

Les enseignants japonais sont payés par les parents, voire par les entreprises

AAA propose également aux élèves à partir du CP un éveil au japonais, pour un coût de 80 € /an

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 22 mars 2010

Mme Matmati
Directrice de l'école élémentaire Maître Jacques
Elisabeth Cossec et Marie Aude Goumot
Conseillers

Effectifs : 9 classes du CP au CM2, 224 élèves.

Beaucoup de jeunes professeurs (moyenne d'âge 30 ans) formés à l'anglais : plus de 50%. Il n'y a plus de renfort de la mairie car suffisamment de compétences au sein de l'école.

L'anglais est enseigné dès le CP.

L'enseignement se fait en classe entière, par les enseignants ou dans le cadre d'échange de services entre eux.

En l'absence de maître surnuméraire, il n'est pas possible d'enseigner en demi-groupe, sauf éventuellement en alternance avec le sport, mais suppose une organisation compliquée à mettre en place.

Les méthodes d'enseignement dépendent pour beaucoup de la manière dont l'enseignant a été lui-même formé.

- CP : 2*30 minutes par semaine
- Du CE1 au CM2 : 2*45 minutes par semaine

La directrice apprécie les formations continues en anglais proposées par l'inspection, car elles permettent de pratiquer (conversation) et mettre en oeuvre le savoir académique.

Pistes à creuser :

- Enseignement sport en anglais comme à Bezançon (en CM1)
- Laboratoire de langue
- Fonds de bibliothèque dédié à l'anglais (actuellement crédit de l'ordre de 4 euros par élève accordé par la mairie) plus de classes linguistiques, même si objectif plus « culturel » que « linguistique » compte tenu de la durée des séjours et de leur organisation
- Pourquoi pas de l'anglais à Benais en thématique de séjour "intensif" : permettrait de redonner un regain d'intérêt pour Benais, et d'accompagner les enseignants avec des échanges de pratiques sur la façon d'enseigner l'anglais (via un intervenant anglais dédié).
- Tableau blanc interactif : pourquoi pas

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien avec Mme Orsini, Directrice élémentaire Billancourt

Le 18 mars 2010

Cette école comprend 16 classes, dont 12 sont concernées par l'enseignement de l'anglais (seule langue étrangère). Les cours sont dispensés à raison de 2 fois 45 mn hebdomadaire.

Une seule classe ne bénéficie pas d'un intervenant extérieur, intervenant présent à mi-temps ou à temps complet, comme résumé sur le tableau suivant :

	Mme Marceau	Mme Sauvageot	Mme Debt	Mme Casaves
CE1 A, B, C	50 %			
CE2 A	50 %			
CE2 B		100 %		
CE2 C			100 %	
CM1 A		100 %		
CM1 B	50 %			
CM1 C		100 %		
CM2 A				100 %
CM2 B		100 %		
CM2 C	50 %			

Sachant que ...

- Mme Marceau (anglaise) est personnel IA
- Mmes Sauvageot (américaine), Debt (anglaise) et Casaves sont personnels Mairie

Méthodes

3 approches sont utilisées :

- 1) Informatique (achat récent de CD et de casques)
- 2) Flash card (cartes avec dessins) et jeu de langage
- 3) Méthode clé en main

Souhaits

Des moyens humains paraîtraient plus efficaces à Mme la Directrice que des aides type 'tableau informatique', des cours d'EPS ou d'Arts plastiques dispensés en anglais lui semblant une très bonne suggestion.

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 3 septembre 2010

Monsieur Gaël Le Dréau
 CDDP- Antenne Boulogne-Billancourt
 Yvette Achitouv
 Vice-présidente section Education et Formation

Après une présentation rapide du CDDP (centre départemental pédagogique) M. Le Dréau a décrit les prestations qu'offraient actuellement le CDDP et plus particulièrement celle du pôle ressources langues. En conclusion il a expliqué comment il envisageait les évolutions des projets de sa section.

I – Le CDDP

Le CDDP est un centre de services à vocation pédagogique à destination des professeurs. Il permet aux professeurs de comparer, d'emprunter des documents pédagogiques sur tous supports. Il met ainsi à disposition des ressources (du matériel prêt sur une durée limitée) et effectuent des prestations, des animations. Il facilite le travail en groupes et permet des échanges entre équipes pédagogiques. Il effectue aussi des actions pédagogiques ou crée des événements en rapport avec l'actualité (ex , ateliers de lectures, comment utiliser un TNI en classe).

Son directeur est M. Allouche.

Enfin deux sites web peuvent être visités celui du CDDP 92 mais aussi celui de l'académie de Versailles plus riche (CRDP de Versailles) qui proposent des scénarios pédagogiques.

II – Les prestations du pôle ressources langue.

M. Le Dréau en est le responsable. Il travaille en partenariat avec l'inspectrice chargée des langues au niveau départemental, Mme Pétiard basée à Clichy.

Ce pôle a pour mission :

- d'effectuer la formation de formateurs,
- de proposer des ressources utilisables par les enseignants,
- d'aider le corps enseignants à mettre au point des projets.

M. Le Dréau anime aussi le pôle TICE (technologie de l'information et de la communication pour enseigner). Ainsi le pôle peut mettre à disposition un studio d'enregistrement, et des ressources comme des mallettes de matériels (baladeurs MP3 et platine de diffusion..) pour un temps limité mais aussi du matériels pédagogiques comme des fichiers « son » pour animer une leçon.

Ainsi si un professeur propose un projet pédagogique au CDDP et si ce projet est validé, il pourra être accompagné tant au niveau des ressources matérielles (utilisation et modalités) qu'au niveau de la réalisation.

De même le CDDP accompagne les professeurs dans l'utilisation des tableaux interactifs pour la préparation des cours.

Par ailleurs, M. Le Dréau participe à l'animation du groupe des ATICE du 1er degré qui est constitué de 22 enseignants missionnés TICE répartis sur toutes les communes du département.

Plus précisément en matière de langues sont organisées des séances de Visio langues avec des locuteurs⁶ natifs, des jumelages avec le grand Londres.

Les outils les plus utilisés sont :

- les baladeurs (simples, efficaces et économiques⁷). A cet effet un professeur d'espagnol réalise avec le CDDP une expérimentation très intéressante. Les élèves peuvent avancer à leur rythme et s'exprimer⁸ de façon plus importante que lors d'une leçon classique.
- Le TNI complexe à mettre en œuvre, permettant une très grande interactivité, mais qui nécessite une très grande préparation des cours.

En tout état de cause le TICE ne remplace pas le professeur.

En conclusion : M. Le Dréau est disponible pour aider des professeurs motivés qui lui proposeraient des projets⁹ utilisant des TICE qui ne doivent être que des outils pédagogiques. Le CDDP les aider aussi bien dans la conception du scénario pédagogique, que dans l'exploitation du matériel mis à disposition. Les TICE permettent une ouverture vers l'extérieur, génère un grand intérêt et une véritable dynamique chez les enfants. Mais il est indispensable que les professeurs gagnent une certaine aisance pour les manipuler.

C'est aussi à ce niveau que le CDDP peut intervenir.

Complément à l'entretien- L'espace numérique pédagogique du CDDP⁹² (recherche sur internet)

Source : <http://blog-enc92.ac-versailles.fr/?cat=9>

L'espace numérique pédagogique, situé au 1er étage du bâtiment, est équipé de 4 tableaux numériques interactifs (Promethean, Smart, Epson, Mimio). Sur cet espace, vous pouvez essayer chacun de ces tableaux et tester différentes applications pédagogiques.

Une personne du service TICE est en permanence à votre disposition lors de votre visite pour vous guider dans l'utilisation du matériel et pour vous présenter des exemples d'applications pédagogiques.

Au delà d'un simple espace de découverte et de prise en main du matériel, le CDDP des Hauts-de-Seine souhaite fédérer autour de cet espace un véritable réseau de réflexion et d'échanges de pratiques sur l'utilisation des TICE en classe.



En pièce jointe de cet article, vous trouverez un guide précis du matériel disponible sur l'espace. Des fiches signalétiques présentant le matériel disponible seront bientôt disponibles en téléchargement sur ce blog.

Cet espace est ouvert à la réservation pour des formations mais aussi pour des visites individuelles ou en groupes. Pour vous garantir une visite dans les meilleures conditions, il est préférable de prendre rendez-vous auprès du service TICE.

Contact : Anne-Marie Michaud, chargée de l'animation de

l'espace numérique pédagogique

CDDP des Hauts-de-Seine, 2 bis, rue Damiens, 92100 Boulogne-Billancourt

01 41 41 59 53 / anne-marie.michaud@crdp.ac-versailles.fr

6 Le locuteur est une « ressource » indispensable pour l'enseignement des langues. Ne serait ce que pour les enregistrements de fichiers à diffuser.

7 Une mallette coûte entre 3 000 et 6 000€ pour 15 MP3. Il faut noter qu'il est nécessaire que tous les MP3 soient identiques pour permettre au professeur de mieux gérer les communications entre lui et les élèves.

8 L'expression est fondamentale dans le cadre de l'apprentissage d'une langue.

9 Ex. la météo par TNI en liaison avec une école du Grand Londres

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Ville de Levallois-Perret - Visite de l'Ecole Alfred de Musset

Le 16 septembre 2010

Monsieur Bognier
Directeur de l'Ecole Alfred de Musset
 Monsieur Chauvin
Directeur de l'Education
 Yvette Achitouv
Vice-présidente section Education et Formation
 Emmanuel Ramé
Rapporteur
 Carole Pineau Nagata
Conseillers

1) Description de l'existant « langues »

L'enseignement des langues dans les écoles primaires a commencé en **1985** en CM2 (initiation avant entrée au collège) en « bricolage » et par « échange de services ».

Puis, très vite, mise en place d'intervenants Mairie en langues étrangères dans le cadre d'une politique délibérée de la municipalité de promouvoir l'enseignement des langues dans les écoles publiques de la Commune : personnes recrutées par la Mairie, mais habilitées par l'Education Nationale (« EN ») pour enseigner (diplôme universitaire ou natifs).

En commençant, donc, à l'époque par le CM2. Puis en descendant petit-à-petit jusqu'à la grande section de Maternelle (depuis 2005).

Et ce parallèlement à l'ambition, affichée entre temps par l'EN, d'enseigner 1h30 de langues étrangères hebdomadaires dans tout le primaire. Depuis 4 ans, du fait de l'habilitation progressive des enseignants, les intervenants Mairie ne sont plus reconduits dans cette mission.

Rappel : l'EN exige, pour un enseignement en « groupe Classe complet », la présence de l'enseignant responsable de la classe ; il peut être absent si le cours s'effectue en demi-classes. Mais alors, même si l'enseignement (langues) est fait par un tiers, l'intervenant extérieur n'est pas autorisé à faire 100% de l'enseignement concerné (des langues), l'enseignant « principal » doit y contribuer.

Public

Données sur année scolaire 2009-2010 (ou 2010-2011 ?) :

- 147 classes primaires en public.
- 57 enseignants habilités (soit par sortie de l'IUFM, soit par une formation de mise à niveau auprès de l'EN de 24h), tous en anglais.
- 12 intervenants mairie en vacation (pour un coût de 250.000 euros).
- Seul l'anglais est enseigné, en accord avec l'Inspection de l'EN (NB. : contraire aux « règles » de l'EN) : il a été acté l'impossibilité d'enseigner une autre langue de façon « gérable » et opérante (gros problèmes d'organisation pour une langue peu demandée, pour avoir des niveaux homogènes et des groupes de taille minimale au sein d'une école donnée ; plus les contraintes de l'EN)

Rôle de la Mairie

La Mairie effectue un contrôle budgétaire des vacataires et non un contrôle pédagogique. C'est l'inspecteur qui pilote l'utilisation qui est faite de ces moyens avec les Directeurs d'école.

La problématique d'un enseignement avec « 100% d'enseignants habilités » n'a pas encore été analysée par la Mairie. Les budgets liés aux intervenants mairie pourraient être redéployés. Ils pourraient aussi être maintenus pour favoriser le travail en petit nombre sur les langues (ou en binôme : enseignant + vacataire).

Privé

30 classes dans 2 écoles (dont 1 Montessori). L'allemand y est enseigné (mais faible nombre), par un intervenant extérieur, financé par la Mairie

NB. : il y a aussi des Langues de Culture d'Origine enseignées, financées par les Ambassades ; hors temps scolaire ; la Mairie se limite à prêter les locaux.

2) Liens avec la 6ème et le collège

Malgré ces gros efforts en classes primaires, les enseignants de langues du collège avaient tendance à continuer à repartir de zéro. Et ce au grand découragement des enseignants du primaire, des parents ... et des enfants !

Des rencontres (en peu difficiles) entre ces deux mondes (enseignants primaire et collège) ont permis de faire progresser la situation ; avec désormais un début de prise en compte des acquis langues du « primaire » dans la poursuite au niveau collège. Puisque :

- L'on en est bien, désormais à Levallois, à un niveau d'apprentissage (avec de l'écrit) et non plus au seul niveau d'initiation (qui serait oral seulement).
- Et ce de façon assez homogène.

3) Tableau Blanc Interactif et PC

Une politique volontariste de la municipalité : toute demande d'un TBI par un enseignant est « servie » (acceptée par la Mairie). Mais la ville n'impose pas.

Le TBI est installé dans la classe du demandeur ; l'ancien tableau est démonté. Si changement d'enseignant, le successeur devra poursuivre (... mais cela se sait quand il « postule »).

- La ville finance l'équipement et son installation.
- La ville a une personne dédiée qui fait la maintenance de 1^{er} niveau (après l'assistance faite par l'enseignant lui-même, par le Directeur si un peu « branché » ... et voire par les élèves)
(Recommandation : à installer avec un ordinateur de type PC fixe, et non de type PC portable)
- Enfin, contrat de la Mairie avec un prestataire externe (VIDEOSYNERGIES) pour niveau 2 (y compris hotline)

Au global, à ce jour, 40 TBI sont installés sur les 150 classes du public de la ville et 14 classes sur les 16 de l'école visitée (qui est l'école phare sur ce sujet, installée dans un quartier socialement plutôt « aisé », et qui a donc le plus haut ratio d'équipement de la ville).

Les logiciels sont très ergonomiques et faciles d'utilisation. Mais c'est bien un investissement personnel que l'enseignant doit faire pour se les approprier.

La TBI donne accès à beaucoup de « ressources » pédagogiques (ex. : lesite.tv : fiches techniques, films histoire ou géo ; etc.) y compris par échange entre les enseignants (via le serveur partagé mis à leur disposition)

Lesite.tv : service développé par France 5 et le SCEREN-CNDP, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale et du ministère de la Culture et de la Communication. Pour fournir des services et contenus appropriés aux enseignants, enseignants documentalistes et aux élèves, lesite.tv s'est associé à de nombreux partenaires reconnus pour leur savoir-faire et leur implication au sein de la communauté éducative

Les TBI ne sont pas utilisés spécifiquement pour l'enseignement des langues sous forme de connexion à distance avec un locuteur natif ou avec une autre classe.

D'ailleurs, ils ne sont pas installés dans les salles (dédiées) des intervenants Mairie.

Et il n'y pas de projet dans ce sens à ce jour. Il y a cependant des logiciels qui permettent d'utiliser à bon escient le TBI dans l'enseignement des langues (coût de l'ordre de 1.00 euros par an et par école)

Liens forts entre (i) l'ATICE (Animateur en Technologie de l'information et de la communication pour l'école) au sein de l'inspection et (ii) l'intervenant mairie responsable des PC et TBI.

4) Informatique

650 ordinateurs individuels (« PC ») sont installés dans les primaires de Levallois, dont 340 portables.

Levallois a opté pour une gestion en « flotte », c'est-à-dire en gestion collective et partagée.

Ladite flotte est **un chariot roulant contient 15 PC portables** (ils s'y rechargent) et une imprimante N&B. Le chariot est déplacé d'une salle de classe à une autre. Les PC sont sortis du chariot pour être donnés aux élèves ; ils sont connectés en WIFI, pour accès à un serveur de fichiers et pour imprimer.

5) Autres points

Classes vertes/découvertes

La ville finance environ 30 classes « dépayées » (donc 1 pour 6 sur la base des 177 classes primaires) pour un budget annuel de 850.000 euros.

La ville pilote l'ensemble et gère les appels d'offre, etc. Et met le tout à disposition des l'inspecteur et des Directeurs, qui se les répartissent et les affectent.

Parmi ces « séjours », il y en a à l'étranger, avec enseignement (intensif ; 2 à 3 heures pas jour) de l'anglais, qui vient ne plus des 1h30 par semaine effectué du reste de l'année.

Il n'y en a pas en France avec « cours de langue » (pas de « green class »).

Séjours hors temps scolaire

La ville organise, finance (partiellement) et propose des séjours pour les vacances, dont certains se déroulent à l'étranger (organisé avec le prestataire CAP MONDE)

Autres budgets

En dehors des vacataires, au sein des subventions de fonctionnement, la Mairie identifie un poste de 8 euros par élève et par an (public et privé) pour du consommable (cahiers, mais aussi films, logiciels, etc.) lié à l'apprentissage des langues. Mais dans les faits, le Directeur de l'école le consomme à sa main.

Le budget « Informatique, audio-visuel et TBI » est bien à part de ces différents budgets ci-dessus.

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien téléphonique

Le 7 octobre 2010

Mme Ferrié
Directrice de l'école élémentaire Point du Jour
Carole Pineau Nagata
Conseillère de la section Education et Formation

Mme Ferrié nous informe que, pour cette rentrée, trois écoles élémentaires à savoir *Ferdinand Buisson B*, *Albert Bezançon* et *Robert Doisneau* sont désormais des établissements ciblés pour l'apprentissage de l'anglais avec utilisation du TNI (mise en place et formation technique).

Pour ce qui est de la collaboration avec l'Ecole Internationale de Sèvres, Mme Ferrié accueille 5 enfants dans une classe de CE1. Ces élèves dont le niveau d'anglais a été évalué par l'Ecole de Sèvres ont des parents anglophones ou ont séjourné plusieurs années dans un pays anglo-saxon. Ils sont "détachés" de leur classe 2 1/2 journées par semaine pour bénéficier de 2 x 3 heures d'enseignement par un professeur de l'Ecole Internationale de Sèvres dans des matières telles que la grammaire, la littérature, les sciences, l'histoire/géographie en anglais.

Les autres enfants de la classe pratiquent l'anglais avec leur professeur chaque matin pendant 15-20 minutes en restant dans le cadre des 54 h/an.

Mme Ferrié remarque un très bon échange entre les enfants et une meilleure compréhension de la nécessité de l'apprentissage de l'anglais comme langue de communication tant par les enfants que les parents ou encore les enseignants.

Mme Ferrié souligne les débuts très prometteurs de cette expérience qu'elle souhaite renforcer et élargir au niveau CP et CE2 pour la prochaine rentrée.

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Entretien

Le 10 octobre 2010

Mme Dutilleul
Inspectrice de circonscription locale de l'Education nationale
Mme Imer
Conseillère pédagogique
Yvette Achitouv
Vice-présidente section Education et Formation
Gérard Patenotte
Rapporteur

Mme Dutilleul a décrit les évolutions majeures qui sont intervenues à Boulogne-Billancourt dans le cadre de l'enseignement des langues sous l'impulsion de l'Education Nationale.

I -Ecole Doisneau : un projet innovant.

Ecole permettant, de la grande section de la maternelle jusqu'au CM2, de faire bénéficier d'un enseignement bilingue.

8 enseignants à profil de l'EN et un conseiller pédagogique, natifs ou ayant enseigné à l'étranger ont été nommés.

L'anglais est enseigné dans le cadre des horaires préconisés par l'EN de façon systématique mais aussi dans la cadre d'autres activités (EPS, éducation surveillée...).

Cette école est équipée d'un TNI dans une salle polyvalente

Un locuteur natif exercera dans cette école

La municipalité proposera, en cours d'année scolaire, des classes en Angleterre.

II les autres écoles de Boulogne-Billancourt

Pour maintenir une égalité d'enseignement par rapports aux autres écoles, un vivier de locuteurs sera mis à la disposition des écoles. Ils sont contractuels. Ils seront à disposition d'octobre à fin avril. Ils sont logés par la ville de Boulogne-Billancourt.

Les assistants municipaux aideront en cycle 3.

En tout état de cause les professeurs des écoles enseignent eux mêmes l'anglais et à cette fin doivent être habilités. Ceux qui ne le sont pas auront à disposition une formation et ainsi devrait rapidement obtenir l'habilitation. C'est Mme Dutilleul qui fera passer cette habilitation au cours d'une inspection en accord avec le candidat.

En ce qui concerne l'allemand, l'enseignement est plus difficile à organiser compte tenu du faible nombre de demandes.

III – le projet de Mme Ferrie

Il a débuté cette année. 6 élèves sont accueillis en CE1 dans une même classe. L'expérience se passe très bien. Seul point à travailler le problème des fratries. Les frères et les sœurs doivent pouvoir être accueillis dans une école proche.

IV - les indicateurs

- heures consacrées aux langues
- nombre d'enseignants habilités
- nombre d'élèves ayant le niveau A1 attendus.

V – Le partenariat avec la mairie est très efficace

Réunion avec M. Baguet ou M. Viguier au niveau stratégique avec Mme Dutilleul et au niveau opérationnel avec Mme Imer. La ville propose des moyens tout à fait en accord avec les demandes de Mme Dutilleul.

Nota : toujours des problèmes avec la sécurité et le réseau proposés par la ville de BB.

VI - Liaison avec le collègue

Mme Dutilleul va faire le nécessaire pour que les compétences des enfants en anglais soient reconnues.

VII – CDDP

Très bonne collaboration avec cet organisme tout à fait compétent et professionnel.

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Liste des contacts : Etablissements et Services Académiques

Ecole Elémentaire "Les Glacières"	14 rue de clamart	92100	BB
Ecole Elémentaire Albert Besançon	31-33 rue Saint Denis	92100	BB
Ecole Elémentaire Billancourt	178 rue de Billancourt	92100	BB
Ecole Elémentaire Castéja	1384/1386 rue du Vx Pt de Sèvres	92100	BB
Ecole Elémentaire Escudier	51 rue Escudier	92100	BB
Ecole Elémentaire Ferdinand Buisson A	14 rue de Seine	92100	BB
Ecole Elémentaire Jean-Baptiste Clément	36 rue de Sèvres	92100	BB
Ecole Elémentaire Maître Jacques	2 rue Maître Jacques	92100	BB
Ecole Elémentaire Paris	92 rue Denfert Rochereau	92100	BB
Ecole Elémentaire Point du Jour (F. Buisson B)	85 rue du Point du Jour	92100	BB
Ecole Elémentaire Silly	29 bis rue de Silly	92100	BB
Ecole Elémentaire Thiers	85 rue Thiers	92100	BB
Ecole Maternelle Albert Bezançon	48 rue des Abondances	92100	BB
Ecole Maternelle Belle Feuille	26 rue de la Belle Feuille	92100	BB
Ecole Maternelle Billancourt	92/94 rue Gabriel et Charles voisin	92100	BB
Ecole Maternelle Cateja	156 rue Casteja	92100	BB
Ecole Maternelle des Peupliers	16 rue des Peupliers	92100	BB
Ecole Maternelle Dôme	12/14 rue du Dôme	92100	BB
Ecole Maternelle du Forum	72 allée du Forum	92100	BB
Ecole Maternelle Ferdinand Buisson	34 rue de Seine	92100	BB
Ecole Maternelle Fessart	34 rue Fessart	92100	BB
Ecole Maternelle Jacques Deray	109 rue d'Aguesseau	92100	BB
Ecole Maternelle Jean Guillon	16 Avenue Pierre Grenier	92100	BB
Ecole Maternelle Jean-Baptiste Clément	210 rue Galliéni	92100	BB
Ecole Maternelle Paris	1 bis rue Lazare Hoche	92100	BB
Ecole Maternelle Point du jour	113 rue du Point du Jour	92100	BB
Ecole Maternelle Silly	27 rue de Silly	92100	BB
Ecole Primaire Dupanloup	4 Avenue Robert Schuman	92100	BB
Ecole Primaire Rambam	11 rue des Abondances	92100	BB
Ecole Primaire Saint Joseph du Parchamp	6 rue du Parchamp	92100	BB
Ecole Primaire Saint-Alexandre	23 boulevard Jean Jaurès	92100	BB
Ecole Primaire Saint-François d'Assise	54/56 rue de l'Ancienne Mairie	92100	BB
Inspectrice de l'Education Nationale	4 rue du Général Leclerc	92130	ISSY-LES-MX
Inspectrice de l'Académie des Hauts-de-Seine	2 rue des Longs Prés	92100	BB
Inspecteur d'Académie des Hauts-de-Seine	167/177 Avenue Joliot Curie	92013	NANTERRE

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Etat des lieux (public) fourni par l'Inspecteur

Année 2010-2011

Total élèves CE1 au CM2	Anglais	Allemand
2657	2588	69
%	97%	3%

	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
EFFECTIFS					
Anglais	672	646	638	632	2588
Allemand	13	15	26	15	69
Total	685	661	664	647	2657
Nbre de GROUPES					Heures
Anglais	34	32	32	31	193,5
Allemand	2	2	1	2	10,5
Total	36	34	33	33	204

REPARTITION DES HEURES								
	Prof. Ecole	Prof Coll. - Lycée	Assistant langues	Inter IA	Assistant Mairie (accomp.)	Interv. Mairie (aide 100%)	Total heures	Reste à pourvoir
	174,0	0,0	36,0	0,0	33,0	19,5	193,5	0
Anglais	10,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,5	0
Aallemand	184,5	0,0	36,0	0,0	33,0	19,5	204,0	0
Total	90%					10%	100%	

1) Tous les enseignants du CE1 au CM2 sont chargés de l'enseignement des langues - 1h30 par semaine - mais :

- 9 d'entre eux sont aidés à 100% par les intervenants de la mairie
- 44 enseignants, responsables de l'enseignement de l'anglais, sont accompagnés par un intervenant mairie une fois sur deux, qui fait uniquement fonction d'assistant de langue

2) Allemand enseigné dans 4 écoles par des PE : Glacières - Thiers - Denfert - Bezançon. Les élèves anglicistes de ces classes sont pris en charge par un intervenant de la municipalité

3) 3 assistants de langue anglaise de l'Inspection Académique sont présents sur 3 écoles de Boulogne à raison de 12 heures par semaine : R.DOISNEAU (projet langue) - FBA (REP) - CASTEJA (REP). Ils pourront, en lien avec le pôle ressource langue du CDDP, faire des enregistrements pour les écoles.

4) Les élèves de CP et de GS bénéficient de deux fois I/2 heure de sensibilisation à la langue anglaise par semaine, dispensée, suivant les écoles, par les PE ou les intervenants de la mairie

Année 2009-2010

Besoin et planning des Professeurs de Langues

Besoins des écoles	heures / sem.
Fessart	14
Denfert	12
Bezançon	6
Silly	6
FBB	8
FBA	6
Castéjà	18
Glacières	8
Thiers	10
Billancourt	12
J.B.Clément	12
Maitre Jacques	0
	<u>112</u>

Intervenants	Statut	Ecoles
Mme Casares 20 h 2008/2009: 20h	vacataire	2 h Billancourt + 18 h Castéjà = 20h
Mme Falconner 18 h 2008/2009 : 20h	mensualisée sur 18h	10 h Thiers + 8 h Fessart = 18 h
Mme Poupineau 9H 2008/2009 : 8h	vacataire	8 h Glacières = 8 h
Mme Debs 19h30 2008/2009: 20h	mensualisée sur 20h	6 h Bezançon + 12 h JBC + 2 h Billancourt = 20 h
Mme Sauvageot 18h 2008/2009 : 20h	mensualisée sur 20h	6 h Silly + 8 h Billancourt + 6h Fessart = 20 h
Mme Thibault 16h 2008/2009 : 16h	vacataire	6 h FBA + 8 h FBB + 4 h Denfert = 18 h
Mme Leblond 8 h 2008/2009 : 8h	vacataire	8 h Denfert



New York University
A private university in the public service

New York University in France
56, rue de Passy, 75016 Paris
Tél. 01.53.92.50.80
Fax 01.53.92.50.81
e-mail : nyu-in-france@nyu.edu

Inspection Académique
 A l'aimable attention de
 Madame Dutilleul,
 Inspectrice Académique
 2 rue des Longs-prés
 92100 Boulogne-Billancourt

Paris, le 19 mars 2010

Chère Madame,

Suite à notre entretien téléphonique, je vous écris pour vous présenter qui nous sommes, ce que nous faisons, et sur quelles bases nous envisageons de lancer une passerelle entre les écoles de Boulogne-Billancourt et notre programme de Master en didactique des langues.

New York University in France (NYUF), dirigée par Madame Caroline Montel-Glénisson, est l'antenne française de New York University (NYU). Elle a été fondée en 1969 dans le but de permettre aux étudiants de NYU de poursuivre leur cursus à Paris. Avec près de 600 étudiants chaque année en cours de Licence, Master ou Doctorat, NYUF est aujourd'hui le centre universitaire américain le plus important de Paris.

Nous entretenons également des liens très privilégiés avec les principaux acteurs de la scène parisienne, puisque nous sommes un centre universitaire lié aux institutions universitaires parisiennes par des accords de réciprocités avec Paris I, Paris III, Paris VII, Paris X, Sciences Po Paris et l'Ecole Normale Supérieure. Nous sommes aussi un pôle de recherche multidisciplinaire accueillant quatre groupes de recherche en partenariat avec Paris I, Paris III, l'EHESS, le CNRS, HEC et l'ENS, et un centre culturel franco-américain collaborant étroitement avec d'autres entités culturelles telles que la BNF, la Cité Universitaire ou encore le service culturel de l'Ambassade des Etats-Unis. Nous avons célébré l'année dernière nos quarante ans d'existence et d'échanges franco-américains, sous le haut patronage de Monsieur Nicolas Sarkozy et de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en France.

Notre projet éducatif est de permettre à nos étudiants de recevoir une formation de haut niveau, complétée par une véritable immersion dans la vie sociale et culturelle française. Outre les cours de Licence dispensés en français ou en anglais et couvrant les champs de la langue et des sciences humaines et sociales, nous proposons trois programmes de Master : Littérature française, Langue et Civilisation françaises et, depuis trois ans, Didactique du français langue étrangère (FLE).

Ce nouveau programme de Master, en partenariat avec la Steinhardt Graduate School of Education de NYU, a été élaboré par les plus éminents spécialistes en la matière. Il s'agit d'un programme d'excellence, à la fois théorique et pratique, d'une grande qualité novatrice, qui s'effectue

en deux ans, la première à NYUF, la seconde à NYU. Il s'adresse à des étudiants acceptés sur dossier uniquement, déjà enseignants pour la plupart et confirmant leur choix d'enseigner par vocation. Dans le cadre des cours que nous dispensons, nos étudiants font des exécutions de classes devant notre professeur spécialiste, didacticienne et grammairienne, Madame Michelle Boularès, qui les guide tout au long de leur année, dans le respect des directives imposées par le Cadre Commun Européen de Référence. Ils assurent aussi un assistantat de langue anglaise de douze heures hebdomadaires dans des écoles, collèges et lycées de Paris et de la banlieue parisienne, et préparent un mémoire articulant la théorie avec leur expérience de classe. Ils effectuent ensuite leur seconde année à la Steinhardt School, dans le département de Teaching and Learning, à l'issue de laquelle, ils obtiennent le diplôme de Professeur de français langue étrangère reconnu par l'Etat de New York.

Monsieur Le Blevec, Directeur de l'école primaire Jean-Baptiste Clément où sont scolarisés mes deux enfants et avec qui je suis en contact depuis plusieurs mois, a activement initié le projet que nos assistants de langue en cours de formation viennent enseigner dans son école. Il me semble donc logique que Jean-Baptiste Clément passe en priorité, sachant que d'autres écoles de Boulogne-Billancourt peuvent bénéficier également de cette opportunité, dans la mesure des possibilités budgétaires. Pour notre part, nous formulerons nos vœux dans ce sens auprès du CIEP.

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Catherine Lorente
Professeur de littérature française
Directrice de la bibliothèque

Conseil Economique et Social Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

L'existant avec les associations

L'offre associative Boulonnaise à l'apprentissage de l'Anglais se présente comme relativement nombreuse, diversifiée et de qualité. Elle permet de débiter une initiation à la langue anglaise dès l'âge de 3 ans sous la forme d'ateliers de 8 à 12 enfants. Le seul support d'apprentissage reste l'oralité avec des jeux, comptines, sketches ou dessins sur des temps de 45 minutes environ. Le support écrit n'est abordé que bien plus tardivement vers 9 ans. Il reste admis par tous les acteurs associatifs que le cumul d'activités ludiques en anglais renforce et améliore la courbe d'apprentissage des enfants.

Le coût de revient pour une année est autour de 300 euros.

Selon les représentants associatifs, les optimisations ou aides possibles aux familles ou tissu associatif comportent différents axes :

- aide financière aux familles démunies sous la forme d'un 'pass' ou 'chéquier langue' ;
- moyens structurels ou logistiques notamment en début d'année face à l'afflux de demande et inscriptions ;
- collaboration entre l'école et les associations qui pourraient proposer leur contribution au sein même de l'école avec des enseignements parfois communs aux deux structures.

	Centre d'Animation de Boulogne 'CAB'	Centre Art Expression	Play club	La petite école Montessori
Type	Association	Association	Association	Ecole maternelle
Âge (ans)	4-6 / 7-9 / 9-11	4-12	3-9	2,5-6,5
Durée	45'	45'	60'	Lu-Ma-Je-Ve 8h30-16h15
Nombre (enfants)	8 (6 à 12) / atelier	8 à 12 / atelier	10-12 / atelier	27 au total (dont 60% de boulonnais)
Lieu	Rue de Clamart	3 différents	Rue de l'ancienne mairie	Rue des menus
Coût	300 euros / an	280 euros / an	340 euros / an	550 euros / mois
Enseignant	Francophone (= prof. d'anglais dans les écoles de Boulogne)	Anglais Natif (Mr BELL).	Anglophones natifs.	Deux (Francophone + anglais natif).
Responsable	Mr ANFRAY 01 46 08 19 39	Mme DELILLE 01 46 21 26 78	Mr SALOMON 06 72 70 30 05	Mme SYLVAN 01 46 05 25 32
Création	1980	1980	1993	6 ans
Type activités	Vidéo<1/3, jeux société, dessin, chant, histoire.	Jeux, films, comptines, sketch.	Jeux, comptines. Pas de support vidéo.	Jeux, chansons, théâtre.
+	Locaux uniques adaptés. <u>Subvention générale mairie de 100 000 euros / an soit 40% du budget.</u>	Financement OK.	Programme pédagogique en 3 étapes/an.	Enseignement 50%français et 50% anglais. Garderie jusqu'à 17h30.
-	Parents aux ressources modestes ne pouvant assurer le coût financier.	Logistique : Locaux éclatés sur 3 lieux différents ; Problème de l'accueil au 60 Rue de la Belle Feuille (notamment lors des périodes d'inscription et début des enseignements).	Samedi matin.	Locaux exigus sans cour, préau ou salle de sport.
Propositions	Chéquier langue à l'image du PASS 92 permettant une aide financière aux familles.	Possibilité d'avoir un lieu unique d'enseignement. Hôtesse d'accueil pour renseignements surtout en septembre-octobre.	Ouverts sur une collaboration avec les écoles pour des interventions sous forme de club de langue (ce qu'ils ont déjà réalisé dans le passé dans l'enseignement privé).	Obtenir la possibilité d'utiliser une salle de sport municipale et occasionnellement de transports collectifs municipaux pour des projets artistiques. Faciliter leur extension vers des locaux plus spacieux.

Conseil Economique et Social
Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Fédérations de de Parents d'Elèves

QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES FEDERATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Thème : l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Monsieur Le Maire de Boulogne-Billancourt, M. Baguet, a confié au CESL (section éducation et formation) une étude sur l'initiation à l'apprentissage des langues telle qu'elle est pratiquée dans les écoles maternelles et primaires de la ville, et les efforts à entreprendre pour rendre plus performante cette pratique.

En conséquence, nous aimerions recueillir votre avis sur ce thème.

- 1- **Quel est le sentiment de votre association / fédération sur le système actuellement en place en matière d'apprentissage des langues sur la ville ?**
- 2- **Comment a été accueillie la perspective de l'application des nouvelles mesures sur la ville ?**
- 3- **Avez-vous constitué un groupe de travail sur ce thème ? Si oui, seriez-vous prêts à nous en communiquer une synthèse de vos travaux ? Sous quel délai ?**
- 4- **Comment voyez-vous le partenariat Education Nationale / Municipalité sur la question des langues ? Comment la ville pourrait apporter son soutien aux dispositifs proposés par l'Education Nationale ?**
- 5- **Quelles seraient vos propositions pour la ville de Boulogne-Billancourt sur cette question ?**
- 6- **Votre association / fédération s'est-elle penchée sur ce thème au niveau local, départemental, national ? Si, oui quelle est sa position ?**
- 7- **Avez-vous d'autres commentaires à nous parvenir sur ce thème ?**

Nous vous remercions par avance pour votre participation à notre étude.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information ou pour en discuter de vive voix

Réponse de Pedro Ferreira - Président de l'Union Locale FCPE de Boulogne-Billancourt.

Et Brigitte Marie – FCPE Boulogne

- 1- **Quel est le sentiment de votre association / fédération sur le système actuellement en place en matière d'apprentissage des langues sur la ville ?**

Il est disparate : les écoles ont des traitements différents les unes des unes en fonction de la formation de leurs enseignants et des moyens alloués. Chaque école pratique les apprentissages de son côté, pas de cohérence. Au sein d'une même école parfois, les enfants ne bénéficient pas du même enseignement.

Il n'est pas assez efficace. En anglais notamment, les collèves se plaignent du niveau trop faible des collégiens de 6^{ème} en début d'année. Pas de continuité entre certaines langues enseignées à l'école élémentaire (portugais ou allemand par ex.) et l'offre du collège pour poursuivre cet apprentissage.

- 2- **Comment a été accueillie la perspective de l'application des nouvelles mesures sur la ville ?**

Plutôt bien sur le principe mais avec les réserves suivantes :

- Toutes les écoles de la ville vont-elles bénéficier du même traitement ?
- La compétence des intervenants extérieurs sera-t-elle assurée ?

3- Avez-vous constitué un groupe de travail sur ce thème ? Si oui, seriez-vous prêts à nous en communiquer une synthèse de vos travaux ? Sous quel délai ?

Nous avons eu quelques réponses à une « consultation » lancée auprès des écoles primaires.

4- Comment voyez-vous le partenariat Education Nationale / Municipalité sur la question des langues ? Comment la ville pourrait apporter son soutien aux dispositifs proposés par l'Education Nationale ?

En s'assurant de faire les bons choix pédagogiques : qualification des enseignants et matériel adapté.

Certaines « méthodes » de langues très coûteuses mises en place par la municipalité se sont révélées inadaptées et ont été abandonnées : perte de temps, d'argent....

5- Quelles seraient vos propositions pour la ville de Boulogne-Billancourt sur cette question ?

De consulter les directeurs d'école et les enseignants pour cerner leurs besoins.

Inclure aussi les parents d'élèves dans cette consultation.

6- Votre association / fédération s'est-elle penchée sur ce thème au niveau local, départemental, national ? Si, oui quelle est sa position ?

L'enseignement des langues à l'école élémentaire n'est pas pris en considération comme il le devrait, si l'objectif est d'améliorer le niveau actuellement trop faible de la population à l'âge adulte.

Il faut y mettre les moyens matériels et surtout humains : enseignants anglophones formés, travail en petits groupes, matériel audio-visuel de soutien, voire échanges et partenariats avec d'autres pays.

7- Avez-vous d'autres commentaires à nous parvenir sur ce thème ?

Concernant l'anglais, une maman de l'école élémentaire JBC professeur à la New York University avait fait, à titre individuel, une proposition de partenariat (cf. pièce jointe). Cette initiative n'a été ni relayée ni débattue ce qui est regrettable.

Il apparaît qu'un autre partenariat a été retenu avec l'Alliance Française de New York : pouvons-nous être assurés que les assistants de langue retenus suivront les directives européennes concernant l'enseignement des langues (CECRL), obligatoires sur tout le territoire européen ?

Conseil Economique et Social Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

BBI Septembre 2010

Morceaux choisis sur « langues étrangères »

Boulogne-Billancourt, ville pilote

C'est une politique volontariste tournée vers l'apprentissage des langues que lance la Ville pour la rentrée, avec le recrutement de locuteurs natifs, le partenariat avec les Sections internationales de Sèvres dans l'école Point-du-Jour, l'utilisation de nouveaux moyens technologiques d'enseignement, sans oublier l'ouverture de la première école bi-langues de France, Robert-Doisneau.

La pratique de la langue anglaise dans les écoles connaît un essor considérable à Boulogne-Billancourt. La municipalité met en effet en œuvre un programme global en faveur des langues vivantes, qui va bien au-delà de ce que prévoit l'Education nationale, à savoir 1 h 30 hebdomadaire.

En plus des interventions des 7 professeurs de langues municipaux, de l'usage des nouvelles technologies pratiquées dans certains établissements, telles que le « e-learning » et la visioconférence, les nouveaux efforts portent sur l'intégration dans une classe de CE1 de l'école élémentaire Point-du-Jour d'un groupe d'élèves déjà bilingues (en liaison avec les Sections internationales de Sèvres), le recrutement d'enseignants de langue maternelle anglaise et l'ouverture de l'école primaire Robert-Doisneau.

L'anglais à la source !

La Ville a obtenu de l'Inspection d'académie la mise à disposition de trois locuteurs natifs (de langue maternelle anglaise) rémunérés par l'Education nationale, qui interviendront dans les établissements Castéja, Ferdinand-Buisson A et la nouvelle école Robert-Doisneau.

Leur mission ? Venir en appui des enseignants, à travers, par exemple, les activités périscolaires, pour offrir aux enfants un environnement favorable à la sensibilisation et à l'imprégnation d'une nouvelle langue.

En complément de ces trois locuteurs, la Ville, qui s'est engagée à les héberger, en recrute deux autres prêts à intervenir dès cette rentrée. Un dispositif que le Député-maire veut amplifier dans les années à venir afin que tous les petits Boulonnais puissent en bénéficier.

Une école expérimentale

L'arrivée de l'école Robert-Doisneau sur les anciens terrains Renault est l'un des événements forts de la rentrée. Sa particularité ? Un apprentissage intensif de la langue de Shakespeare.

« Cet événement est très important : c'est la première école à ouvrir sur les ex-terrains Renault mais aussi le premier établissement scolaire primaire français public bi-langues, explique le Député-maire. Cette école est une chance, un vrai challenge à relever. Nous sommes dans un projet global qui profitera d'abord à nos enfants. »

Une réalisation pionnière, fruit d'une étroite collaboration entre la municipalité et l'Inspection académique. D'ores et déjà, Robert-Doisneau accueille 192 inscrits répartis dans huit classes (4 maternelles et 4 élémentaires). A terme, au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux habitants sur le Trapèze, l'école devrait compter 18 classes.

« L'anglais y est divulgué dans le cadre du programme défini par l'Éducation nationale. Comme il s'agit d'une école bi-langues, les enseignants ont été choisis pour leurs compétences linguistiques : il y a trois intervenants qui sont des locuteurs natifs – de langue maternelle anglaise – et huit enseignants

à profil anglophone qui, tous ont vécu à un moment donné de leur vie à l'étranger : New-York, Londres, explique Pierre Gain, directeur de l'école, lui-même bilingue. L'enseignement de l'anglais s'étend de la grande section maternelle jusqu'au CM2. En plus du programme officiel, nos élèves apprendront via des podcasts, des visioconférences, des ateliers d'anglais. En journée, ils bénéficieront également de « répétitions » via diverses animations données par nos intervenants anglophones. C'est une école expérimentale. Notre ambition ? En CM2, un élève doit sortir de notre établissement en étant capable de tenir une conversation courante. »

Les écoles boulonnaises à l'heure des langues

Depuis septembre 2009, l'enseignement de l'anglais par visioconférence a été mis en place pour deux classes de l'élémentaire Sèvres avec un prestataire extérieur financé par la Ville. Des échanges avec des classes d'Angleterre, à travers la visioconférence existent également dans les écoles élémentaires Saint-Denis et Point-du-Jour.

Guy-René Baroli Maire adjoint aux affaires scolaires et universitaires et à la jeunesse.

Comment s'annonce la rentrée scolaire ?

Dans de bonnes conditions. Toujours animés par la volonté d'écouter, de dialoguer et d'agir, avec le Député-maire et l'ensemble du conseil municipal, nous avons mis en œuvre un véritable projet éducatif, ce qui manquait depuis fort longtemps.

Je voudrais remercier tous les collaborateurs de la direction de la jeunesse et de l'Education qui ont œuvré dans ce sens. Ce projet s'organise autour d'un fil conducteur, l'apprentissage des langues vivantes et plus particulièrement autour de l'expérience unique en France de l'école Robert Doisneau, et l'arrivée des sections internationales à l'école Ferdinand Buisson B.

Nous allons accompagner le développement de l'enseignement de l'anglais dans les autres écoles de la ville en accord avec l'inspection académique, les directeurs et enseignants des écoles élémentaires voire maternelles. Cette volonté d'ouverture internationale se retrouve également au niveau des classes de découverte que la mairie finance pour les écoles élémentaires et des colonies de vacances. Il faut aussi noter l'ouverture du nouveau Collège Jacqueline Auriol (ex Vieux-Pont).

Avec des locaux neufs (...)

Conseil Economique et Social Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

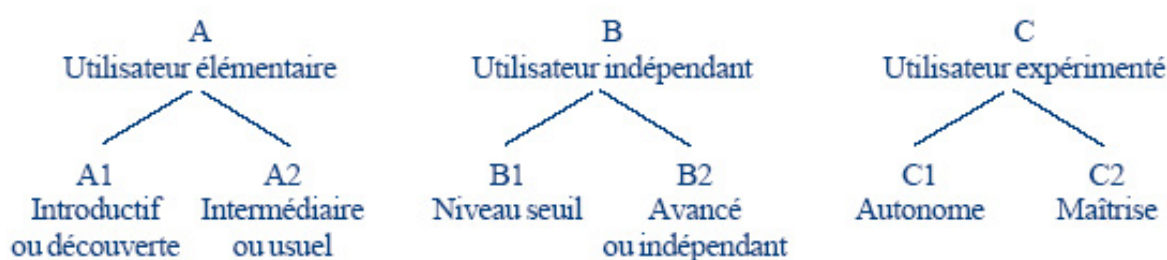
CECRL - RÉFÉRENTIEL DE NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Annexe du décret du 22-8-2005 (JO du 25 août 2005
B.O. encart du n° 31 du 1er septembre 2005, p. XV et XVI)

La répartition de la progression des apprentissages en langue vivante en niveaux symbolisés par des lettres provient de l'échelle des niveaux communs de référence qui figure dans le **Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECRL) publié en 2001 par le Conseil de l'Europe.

Le Cadre européen, grâce aux descripteurs de compétences qu'il présente pour chaque niveau, permet d'asseoir sur une base solide et objective la reconnaissance réciproque des qualifications en langue. L'étalonnage fourni par le CECRL permet d'élaborer des référentiels cohérents dans chaque langue et pour chaque niveau commun de l'échelle et aide les enseignants, les élèves, les concepteurs de cours et les organismes de certification à coordonner leurs efforts et à situer leurs productions les unes par rapport aux autres.

Cette échelle comporte trois degrés, eux-mêmes subdivisés, pour former en tout six niveaux. À chacun de ces niveaux correspond un corpus de connaissances (d'ordre linguistique, socio-linguistique, ou culturel) et un ensemble de capacités à mettre en œuvre pour communiquer.



A : les niveaux de l'utilisateur élémentaire

Le niveau A1 correspond à la première découverte de la langue.

Le niveau A2 reconnaît que l'utilisateur dispose des moyens linguistiques usuels dans le pays où la langue est pratiquée. À ce stade, l'élève peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines familiers. Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets habituels. Il peut se situer, se présenter, se diriger, décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement et ses besoins immédiats.

B : Les niveaux de l'utilisateur indépendant

Niveau B1

Un élève devient capable de comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé à propos de choses familières dans le travail, à l'école, dans la vie quotidienne. Il est en mesure, dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une

région où la langue est parlée, de produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers. Il peut relater un événement, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement un raisonnement.

Niveau B2

Un élève peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il peut aussi lire des articles sur des questions contemporaines et des textes littéraires contemporains en prose.

C : Les niveaux de l'utilisateur expérimenté

Les niveaux C se situent au-delà du champ scolaire, sauf C1 pour les langues de spécialité au baccalauréat.

À ce stade, un élève peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites. Il peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop souvent chercher ses mots. Il peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, ou académique et ultérieurement, dans sa vie professionnelle. Il peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée.

Le niveau C2 est le degré le plus élevé de la compétence dans une langue apprise en tant que langue étrangère.

Conseil Economique et Social Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Analyse des Directives de l'Education Nationale relatives à l'enseignement des langues

1. Ambitions et projets de l'Education nationale

Les langues vivantes étrangères à l'école, au collège, au lycée.

<http://www.education.gouv.fr/cid206/les-langues-vivantes-etrangeres.html>

Organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères dans l'enseignement scolaire. Réglementation applicable à certains diplômes nationaux et commission académique sur l'enseignement des langues vivantes.

D. n° 2005-1011 du 22-8-2005. JO du 25-8-2005

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENE0501621D.htm>

Préparer les élèves à la mobilité européenne et internationale et à l'intensification des échanges internationaux

Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire.

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues a profondément changé et s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves acquièrent des notions dès le C.P. et les initiatives pour la pratique de l'oral au collège et au lycée sont multipliées.

À l'école élémentaire, une langue vivante est enseignée une heure et demie par semaine aux élèves (soit 54 h par an). Cet enseignement débute au CE1 depuis la rentrée 2008.

Apprendre à communiquer en langue étrangère implique une pratique de l'oral en classe

Des efforts sont fournis pour renforcer l'exposition à la langue :

- Signature d'accords avec des chaînes de télévision étrangères ;
- Développement de sites Internet permettant l'accès à des documents audios et vidéos ;
- Interventions, dans leur langue maternelle, de plus de 5 600 assistants de langue venant de 48 pays étrangers ;
- Visioconférences dans les écoles ;
- Échanges à distance avec d'autres établissements européens ;
- Mobilité des élèves avec les programmes communautaires.

Organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères dans l'enseignement scolaire : niveau cible

Le niveau de compétence en langues vivantes étrangères attendus des élèves des écoles, relevant de l'enseignement public ou privé sous contrat sont fixés, conformément au référentiel de niveaux de compétence (harmonisation des niveaux de langue en Europe), est le niveau cible A1.

En conséquence pour la fin de l'école élémentaire le but est que l'élève puisse « communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif ».

2. Les contraintes

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2008

[bulletin officiel](#) n° 15 du 10 avril 2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/15/MENE0800308C.htm>

Circulaire de préparation de la rentrée 2010 : Priorités par niveau

<http://eduscol.education.fr/pid23878-cid50897/priorites-par-niveau.html#garantir>

En 2008 : les matières fondamentales et ... l'enseignement des langues vivantes

L'École doit se donner comme premier objectif **la maîtrise par tous les élèves de la langue française**, pivot de tous les apprentissages et condition de toute expression démocratique :

- Recentrer l'école sur les fondamentaux et donner plus de responsabilité aux maîtres par de nouveaux programmes ;
- Evaluer les connaissances et compétences des élèves tout au long de la scolarité obligatoire ;
- Aider par un dispositif efficace les élèves qui en ont le plus besoin ;
- Poursuivre le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes.

L'enseignement des langues vivantes à l'école primaire doit continuer à s'étendre au CE1 et commencer, lorsque c'est possible, dès le CP. La mise en œuvre de cet enseignement implique une continuité avec le collège. Actuellement, les classes bi-langues contribuent à répondre à cet objectif.

Elles ont notamment permis aux élèves qui ne pouvaient bénéficier d'un enseignement d'anglais à l'école primaire de commencer cette langue dès la classe de sixième. Leur extension sera poursuivie.

Afin de renforcer l'efficacité de l'apprentissage des langues, l'enseignement sera, dans la mesure du possible, dispensé en groupes de compétences.

En 2010

Les cinq principes directeurs qui sous-tendent les mesures concrètes mises en œuvre à la rentrée 2010 à l'école primaire se déclinent en priorités par niveau.

- Garantir l'application pleine et entière des programmes dans toutes les classes de l'école primaire
- Donner sa pleine mesure à l'aide personnalisée
- Mener chaque élève au maximum de ses possibilités
- Améliorer la fluidité du parcours scolaire

3. Les moyens

3.1 L'humain

bulletin officiel n° 23 du 8 juin 2006

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm>

Bulletin Officiel Hors-série n°3 du 19 juin 2008

http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_maternelle.htm

Un enseignement rénové, dans ses modalités d'organisation et dans ses contenus, doit permettre d'améliorer les compétences des élèves en langues et de rendre celles-ci plus accessibles. Au cours de la scolarité obligatoire, une priorité doit cependant être assignée à l'oral (compréhension, expression, interaction) **dès l'école primaire** et le collège.

Les groupes de compétence :

Un apprentissage centré sur **une activité langagière dominante** :

- L'apprentissage repose sur des activités langagières : compréhension de l'oral, expression orale en continu, interaction orale, compréhension de l'écrit et expression écrite.
- On consacrera dans chaque groupe, sur une période donnée, l'essentiel du travail à une activité langagière privilégiée en fonction des besoins des élèves, de leurs acquis et du projet pédagogique du professeur sans pour autant négliger le travail autour des autres activités langagières.

Une organisation en groupes différenciés :

- À l'école, les activités mises en place sont généralement inscrites dans le projet d'apprentissage aux caractéristiques pluridisciplinaires **pris en charge par un enseignant polyvalent**.
- Le groupement des élèves se fera le plus souvent sur la base de la classe. Il est cependant possible d'envisager la constitution de groupes différenciés avec décloisonnement ou dédoublement temporaires des groupes de langues.

Des rythmes modulables

On veillera également à ce que les projets d'école et d'établissement permettent l'introduction de périodes intensives d'enseignement sur une courte ou moyenne durée en utilisant la souplesse horaire prévue par les programmes de l'école.

Le rôle des assistants de langue étrangère

Dans le premier degré, deux types de missions sont proposés aux assistants :

- des missions d'appui (en contrats de 7 mois). Ces assistants, sélectionnés sur la base du volontariat, viennent en appui aux enseignants. Ils sont sollicités pour des projets particuliers auxquels la langue vivante étrangère est associée ;
- des missions d'enseignement (en contrats de 9 mois). Ces assistants assurent l'enseignement linguistique aux élèves lorsque le maître de la classe n'est pas encore en mesure de l'assurer lui-même. Ils interviennent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant de la classe et en sa présence.

Cette dernière situation doit progressivement être réduite au profit d'un appui, comme c'est le cas pour les actuels contrats sept mois.

Les écoles qui bénéficient d'un assistant développeront des projets à dominante linguistique et culturelle, notamment dans le cadre de pôles linguistiques.

La formation des enseignants

La réussite de ce plan passe essentiellement par la formation de tous les professeurs de langues ainsi que celle des professeurs des écoles. Les corps d'inspection ont la responsabilité de ces formations.

Le cahier des charges des plans académiques de formation (PAF) pour l'année scolaire 2006-2007 prévoit des actions de formation afin que, progressivement et sous la forme la plus appropriée, chaque enseignant puisse bénéficier d'un accompagnement tant dans le domaine de l'enseignement que de l'évaluation.

3.2. Le numérique :

Circulaire de préparation de la rentrée 2010 : Principe directeur 4, Accélérer le développement du numérique à l'école
<http://eduscol.education.fr/pid23878-cid50896/principes-directeurs.html#quatrieme>
 Accélérer le développement du numérique à l'école, au collège et au lycée
<http://www.education.gouv.fr/cid50906/priorites-de-la-rentree-2010.html>

Les technologies et les ressources numériques doivent être mises au service de l'individualisation des apprentissages et de la réussite de tous les élèves

Le développement de l'éducation numérique des élèves, pour un usage réfléchi et responsable d'internet ainsi que pour leur maîtrise des technologies de l'information et de la communication, est aujourd'hui une obligation pour l'école.

Mais les technologies et les ressources numériques doivent aussi être mises au service des apprentissages et de la réussite des élèves. En enrichissant et en diversifiant les supports et les pratiques pédagogiques dans toutes les disciplines, elles permettent de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et d'individualiser les apprentissages. Elles permettent également de mieux assurer la continuité pédagogique en dehors de la classe.

Rentrée 2010 : accélérer le développement du numérique à l'école

Quatre points ont ainsi été retenus :

1) Généraliser les espaces numériques de travail (ENT)

La généralisation des espaces numériques de travail (ENT) est une priorité déjà engagée dans plus de la moitié des académies.

Pour stimuler l'apprentissage des langues vivantes, chaque établissement doit pouvoir proposer durant l'année scolaire 2010-2011 des cours diffusés sur baladeurs.

2) Stimuler l'apprentissage des langues vivantes

L'amélioration des compétences orales des élèves est désormais indissociable du recours au numérique. De plus en plus de ressources numériques interactives sont aujourd'hui disponibles tandis que des outils comme la diffusion par baladeur permettent d'accroître le temps d'exposition à la langue, d'enregistrer simplement les élèves et d'évaluer leurs compétences orales.

Durant l'année scolaire 2010-2011, chaque établissement doit pouvoir proposer dans une ou plusieurs classes de langues une utilisation de la diffusion par baladeur. Un guide d'utilisation de cet outil expliquant comment réaliser ce projet dans l'établissement sera disponible avant l'été. Les écoles et les établissements pourront aussi utiliser le dispositif de jumelage en ligne « [eTwinning](#) » pour favoriser les échanges en langues étrangères tout en utilisant les outils numériques.

3) Former les enseignants et les cadres aux TICE

4) Développer les ressources numériques

Visioconférence : pour améliorer l'apprentissage des langues vivantes étrangères et pour renforcer l'oral à l'école

<http://www.education.gouv.fr/cid20937/visioconference-pour-apprentissage-des-langues-vivantes.html>

40 sites pilotes ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet « Visioconférence pour favoriser l'apprentissage des langues ». Ce dispositif est étendu à 1 000 écoles à la rentrée 2008.

En novembre 2007, Xavier Darcos a lancé un appel à projet pour implanter des dispositifs de visioconférence dans les écoles. Le but étant de faire dialoguer l'écolier français avec des locuteurs natifs. Quarante sites pilotes ont été retenus au lieu des 20 prévus grâce à la qualité des projets présentés par les académies.

Un déploiement en deux temps est prévu : la première étape doit expérimenter différentes solutions techniques et pédagogiques de visioconférence dans 40 sites pilotes ; la seconde doit s'étendre aux 960 autres sites dès la rentrée 2008.

Les sites pilotes « Visioconférence pour l'apprentissage des langues » pour les académies de :

- Paris : École des Amandiers, 103 rue des Amandiers à Paris XX
- Créteil : École primaire Alain de Meaux (Seine et Marne) ; École Charles Digeon de Saint Mandé (Val de Marne) ; École primaire Langevin de Villepinte (Seine St Denis)
- Versailles : Commanderie ; Villedieu ; Berceau ; Petits Près et J. de La Fontaine à Elancourt (Yvelines), École primaire de la Rotonde de Puteaux (Hauts de seine).

4. Conclusion

Dans le cadre des apprentissages fondamentaux, l'éducation nationale indique que, dès le cycle 2, apparaissent les langues étrangères.

La circulaire de préparation de la rentrée 2010 (principe directeur n°4) prévoit d'accélérer le **développement du numérique à l'école** permettant de stimuler l'apprentissage des langues vivantes :

- L'amélioration des compétences orales des élèves est désormais indissociable du recours au numérique.
- De plus en plus de ressources numériques interactives sont aujourd'hui disponibles tandis que des outils comme la diffusion par baladeur permettent d'accroître le temps d'exposition à la langue, d'enregistrer simplement les élèves et d'évaluer leurs compétences orales.
- Les écoles et les établissements pourront aussi utiliser le dispositif de jumelage en ligne « e-twinning » pour favoriser les échanges en langues étrangères tout en utilisant les outils numériques.

En conséquence, deux grands objectifs émergent pour l'apprentissage des langues à l'école :

- le besoin renforcé de la pratique de l'oral qui se fait via des outils (baladeurs, jumelage). D'où :
- L'animation dans la langue enseignée par le professeur ou un adjoint devient fondamentale, l'utilisation du numérique restant un outil complémentaire fortement recommandé.

Conseil Economique et Social

Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Le TNI – Kesako

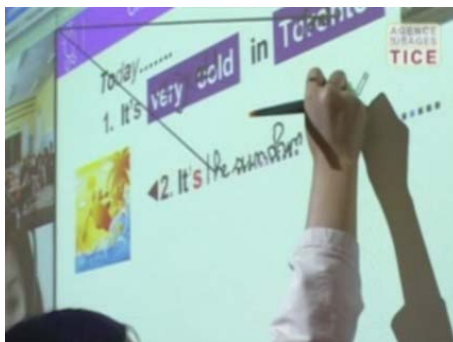
Source : académie de Créteil

Source : <http://www.crdp.ac-creteil.fr/cmsj/index.php/tice/tice-enr/tice-enr-tni>

Novembre 2010

Le Tableau Numérique Interactif TNI, aussi nommé TBI (Tableau Blanc Interactif), est un dispositif fixe ou mobile composé de trois éléments :

- un **tableau numérique** qui est la surface de projection mais aussi d'écriture, avec un **stylet** qui remplit à la fois la fonction de la souris de l'ordinateur et celle du stylo classique (ou de la craie ou du feutre)
- un **vidéoprojecteur**
- et un **ordinateur** qui contient le **logiciel** associé à la marque du tableau.



Le logiciel associé au TNI permet de préparer des documents en utilisant les fonctions classiques d'un ordinateur:

- création de support multimédias insérant textes, images, formes, sons, animations, vidéos, liens.
- consultation d'Internet.

Et en utilisant aussi des fonctions spécifiques à ces logiciels :

- annotations directement faites sur le support (y compris sur les pages Internet)
- outils permettant de masquer ou mettre en lumière une partie du support (un rideau qu'on ferme ou ouvre; un spot pour éclairer davantage une seule partie du tableau)
- reconnaissance de l'écriture manuscrite et transformation en scriptes permettant une lecture aisée par tous
- capture d'écran ou d'une partie d'écran sous forme d'image à intégrer à une page de support
- enregistrement de toute la trace du cours afin de pouvoir la retrouver telle quelle plus tard

Les documents préparés avec le logiciel par l'enseignant chez lui peuvent aisément être mis sur une simple clé USB et transportés. Ils peuvent également être exportés pour être transformés en document image, en document en format PDF, en diaporama simple.

Ce dispositif peut être enrichi de tablettes grâce auxquelles les élèves ou l'enseignant interviennent sur le TNI sans avoir à se déplacer, de boîtiers permettant aux élèves de répondre à des questions et à l'enseignant de consulter ces réponses immédiatement et aussi de les analyser a posteriori.

LIENS FOURNIS VERS :

Des tutoriels par marques de TNI : liens URLL fournis vers

- Ressources pour Interwrite
- Ressources pour Promethean
- Ressources pour Smart
- Les Comment faire ? des MédiaFICHES proposent divers tutoriels par action et par marque de TNI

Que dit la recherche? liens URLL fournis vers

- Enseigner et apprendre avec le tableau interactif
- TBI, cours collectifs et exercices interactifs

Des ressources sur le TNI dans notre académie. liens URLL fournis vers

- Le dossier TNI des MédiaFICHES
- pour les enseignants du 1er degré : Catherine Broch, qui travaille avec une classe de CM2 à l'école A. Briand B, 94220 Charenton, possède un TNI dans sa classe depuis 4 ans. Lors de la 1re année, elle a écrit, trimestre après trimestre, le compte rendu de l'utilisation du TNI dans sa classe. C'est une mine d'idées pour les enseignants du 1er degré ! Vous pourrez lire et télécharger les 3 comptes rendus sur l'espace tice 1er degré de l'IA 94
<http://tice.ia94.ac-creteil.fr/cms/spip.php?article66>
- la rubrique TNI du site de la DATICE
- des vidéos d'usages en Sciences-Physiques, en Musique et en Technologie sur le site de la Datice

Conseil Economique et Social

Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Situation de la ville d'Elancourt

Recherche sur internet (Novembre 2010)

A) Une rentrée 2010-2011 100% TNI !

100% de TNI ! Voilà un chiffre qui sonne bien ! 100 % des élèves des écoles élémentaires d'Elancourt vont désormais travailler sur des Tableaux Numériques Interactifs (TNI). Et c'est notre événement de la rentrée. Et nous en sommes fiers. Lorsque l'aventure a commencé, il y a quelques années, nous étions un peu seuls à nous battre pour imposer l'école numérique.

Source : <http://www.ville-elancourt.fr/Le-Tableau-Numerique-Interactif.html>

C'est l'événement de la rentrée : 100% des élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 vont travailler sur des Tableaux Numériques Interactifs. Toutes les classes en élémentaire vont être équipées, avant la fin de l'automne. Résolument en avance, Elancourt passe à la vitesse supérieure, alors qu'en France le taux d'équipement des écoles primaires en TNI n'est que de 2% : "100% de nos écoles primaires sont déjà équipées. Désormais, c'est toutes les classes élémentaires qui auront un TNI!", déclare Dominique Lochon, Maire-Adjointe à l'Education et à la Réussite Scolaire. "Une première en France!", précise Anne Capiaux, Maire-Adjointe aux Nouvelles Technologies, "Après 3 ans d'expérimentation, nous allons installer 52 machines supplémentaires ; des TNI nouvelle génération, plus ergonomiques, plus simples à utiliser. L'ensemble des TNI de la Ville va également être équipé d'un nouveau logiciel qui offre plus de fonctionnalités, et, en élémentaire, 10 séances d'anglais en visioconférence seront fournies.

Elancourt, une référence nationale

Soutien gouvernementaux, partenariats publics/privés... En 10 ans d'innovations, l'expérience élancourtoise est devenue une référence en France pour le déploiement des nouvelles technologies à l'école. Il y a 3 ans, notre

Député-maire décide de tester les Tableaux Numériques Interactifs dans les école d'Elancourt. Très vite, les enseignantes pionnières plébiscitent l'outil. Les élèves sont plus attentifs, plus concentrés, ils vont plus volontiers au tableau. L'aspect ludique du TNI transcende les blocages et place l'erreur dans une dimension plus positive. "De nombreuses études montrent que les Tableaux Numériques contribuent à faire reculer l'échec scolaire. Les enseignants d'Elancourt, même s'ils manquent encore de recul pour évaluer concrètement l'impact des TNI sur les résultats de leurs élèves, confirment que ceux qui sont en difficultés se montrent plus motivés." précise Dominique Lochon.

Un outil, des idées

Ainsi, grâce au TNI, les inégalités entre les élèves tendent à se réduire. Pour les enseignants, l'outil offre un panel de fonctions qui facilitent le travail en classe : dévoiler progressivement un texte, masquer des propositions ou les parties d'une image... ces gestes clefs deviennent un jeu d'enfant. L'interactivité des sources documentaires est conservée, les leçons prennent vie. Les échanges entre l'enseignant et ses élèves sont facilités. Ils sont plus nombreux, plus efficaces. Enfin, le tableau ne s'efface plus. Tous les écrits peuvent être conservés, exploités. Dans les mains de l'enseignant, le TNI s'avère être un outil à forte valeur ajoutée.



B) Data généraux 2010-2011

Source : <http://www.ville-elancourt.fr/L-Ecole-du-Futur,271.html>

3 202 élèves seront scolarisés en primaire à la rentrée.

En 2009, sur 100 euros de budget, 37 euros iront au secteur enfance/éducation

Préparer les enfants à la compétence numérique :

- 200 000 euros : 52 'packs' TNI dans les écoles
- 80 000 euros : Travaux d'installation du haut débit dans toutes les classes
- 126 000 euros : Travaux généraux dans les écoles

Financer et accompagner la vie de la classe :

- 211 000 euros : Dotation aux enseignants pour l'achat de fournitures scolaires, de livres...
- 40 000 euros : Achat de mobilier
- 12 000 euros : Soutien aux projets pédagogiques, 100% des demandes satisfaites en 2008
- 21 400 euros : Financement des classes transplantées : 100% des demandes satisfaites en 2008
- 49 ATSEM employées et formées par la Ville pour accompagner les enseignantes en maternelle.

Soutenir les familles au quotidien :

- 750 places d'accueil dans les centres de loisirs
- 123 agents et animateurs pour accueillir les enfants
- 63 agents de restauration scolaire
- 395 000 repas servis en un an

Les Tableaux Numériques Interactifs (TNI) : La Municipalité met à la disposition des écoliers élancourtois des tableaux numériques interactifs dans toutes ses écoles.

La classe mobile : Il s'agit d'un chariot mobile contenant une quinzaine d'ordinateurs portables, connectés en réseau et à Internet grâce au wifi.

La visioconférence : L'apprentissage des langues étrangères et plus particulièrement de l'anglais en visioconférence permet aux élèves de recevoir la "visite" virtuelle en classe d'un enseignant natif anglophone.

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) : Véritable portail web, où élèves, parents et enseignants peuvent consulter toutes sortes d'informations, comme les cahiers de texte ou l'emploi du temps.

L'enseignement du jeu d'échecs : Les écoliers élancourtois reçoivent aussi une initiation au jeu d'échecs. 25% des élèves le pratiquent déjà à Elancourt, contre 5% à l'échelle nationale. Une bonne façon de développer leur logique.

L'accompagnement scolaire individualisé : Parce qu'il n'y a pas d'innovation sans solidarité, la Ville d'Elancourt a mis en place un dispositif d'accompagnement scolaire individualisé.

C) Détails :

Source : <http://www.ville-elancourt.fr/Fiches-TNI-ENT-Classes-Mobiles.html>

Le tableau numérique interactif

Le tableau numérique interactif (TNI) s'apparente à une tablette graphique sur laquelle l'écran de l'ordinateur s'affiche grâce à un vidéoprojecteur. Il suffit aux élèves de toucher la surface du tableau pour sélectionner les icônes, accéder à des sites Web et déplacer des images, le doigt ou un stylet servant de souris. Ils peuvent ainsi manipuler des formes géométriques, répondre à un questionnaire ou faire un exposé. Toutes ces opérations peuvent être sauvegardées puis mises en ligne. La majorité des professeurs interrogés estime que ce dispositif incite les élèves à participer.

La visioconférence

La visioconférence permet notamment l'apprentissage des langues étrangères. Les élèves d'une classe française peuvent aisément échanger et dialoguer en temps réel avec des correspondants anglais.

La classe mobile

La classe mobile est un outil en émergence. Il s'agit d'un chariot multimédia capable de transformer n'importe quelle salle de l'établissement en salle informatique. A l'intérieur de ce module, on trouve plusieurs ordinateurs portables, un vidéoprojecteur, une imprimante et un point d'accès au réseau local en Wifi. Depuis son écran, le professeur est capable de surveiller l'activité de ses élèves et de transmettre des instructions ou des exercices. Ils peuvent ainsi mesurer individuellement le niveau de compréhension des élèves et les évaluer.

Les Espaces Numériques de Travail (ENT).

Les ENT s'adressent à l'ensemble du corps enseignant, aux autres personnels de l'établissement scolaire, à l'élève et ses parents qui peuvent trouver les informations en rapport avec leurs activités éducatives. Les utilisateurs ont accès à des services de vie scolaire (emploi du temps de la classe, consultation et gestion des notes, relations avec les parents), à la vie de l'établissement (voyages scolaires, activités associatives et périscolaires) et aux relations pédagogiques entre enseignants et élèves (mise à disposition de ressources pédagogiques, tutorat, gestion du B2i, cahier de texte de la classe, enseignement à distance). Pour un élève, un bureau virtuel, c'est la possibilité d'accéder en ligne, dans ou hors de l'établissement, à son emploi du temps, ses notes mais aussi de consulter des ressources documentaires ou des éléments de cours mis à disposition par les professeurs et de travailler en collaboration.

Conseil Economique et Social Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Que penser de l'apprentissage précoce d'une deuxième langue 'vivante' ?

A) L'apprentissage des langues et le cerveau humain

Les chercheurs en linguistiques sont formels: l'acquisition d'une deuxième langue vivante précocement (c'est-à-dire commencée bien avant 5 ans) est plus formateur pour le cerveau que la même langue vivante apprise plus tard. Cela tient à la spécificité du cerveau du petit enfant : jusqu'à 7 ans, les apprentissages fondamentaux comme la marche et le langage doivent encore se faire (= épigénèse). A 7 ans, la stabilisation est achevée et les apprentissages ne sont plus de même nature : ils sont conscients, volontaires et structurés alors qu'avant 7 ans, l'enfant acquiert en situation spontanée (processus d'acquisition directe en cotexte naturel).¹⁰

C'est à l'oral que l'enfant construit le langage. L'acquisition des automatismes est essentielle dans la maîtrise du langage, or elle se fait exclusivement à l'oral.

Remarque : quand on perd une langue acquise dès le plus jeune âge faute de l'avoir pratiquée, on ne perd que la langue et non le langage, qui lui, est indélébile et transférable à d'autres langues ; mais pour cela, il faut avoir acquis les automatismes avant 7 ans.

Dans le cerveau, il y a une zone (dite Aire de Broca) pour chaque langue vivante. Lorsque nous apprenons tardivement une langue (i.e. après 7 ans), une « zone » se forme pour chaque langue. Lorsque nous débutons les apprentissages langues vivantes avant l'âge de 7 ans, la « zone » est commune.

En langage décodé, plus le bilinguisme est précoce, plus le cerveau utilise une zone restreinte dévolue au langage et c'est cette zone qui sera utilisée par le cerveau pour l'apprentissage ultérieur d'autres langues.

B) L'apprentissage précoce et les autres apprentissages essentiels

Pour que les enfants aient la possibilité de mettre en place les automatismes avant 7 ans, il doit y avoir un environnement porteur : un contexte familial, un apprentissage en groupe d'enfants, un appui culturel, les zones frontalières, ...

Les évaluations réalisées par l'éducation nationale sur les classes de CM bilingues montrent des résultats parfois étonnants : Les CM bilingues ont des moyennes de classes meilleures en français et en mathématiques que les CM monolingues (La partie du cerveau développée par l'apprentissage précoce d'une deuxième langue gère à la fois le langage et le calcul).

De plus, quant un jeune enfant dispose déjà de compétences linguistiques, les autres apprentissages sont plus rapides.¹¹

¹⁰ Conférence du 29.05.2010 du Professeur Gilbert DALGALIAN, germaniste en linguistique appliquée à l'enseignement des langues, et notamment dans l'apprentissage précoce en éducation bilingue

¹¹ Association des Professeurs de Langues Vivantes APLV – <http://www.aplv-languesmodernes.org>

C) Quelques méthodes d'apprentissage précoce d'une deuxième langue vivante

Il existe une foultitude de méthodes d'apprentissage précoce d'une deuxième langue vivante, de la plus loufoque à la plus rigide, mais certaines d'entre elles ont fait leurs preuves ¹² :

- L'apprentissage par la méthode phonético-gestuelle (Borel-Maisonny) : il s'agit de lier un geste à un son et à une lettre ¹³, le geste disparaissant dès que l'enfant n'en ressent plus le besoin
- L'approche du langage par le rythme ou l'activité motrice rythmée (Llorca) : apprentissage d'une deuxième langue vivante par la gymnastique, l'éveil musical et les chansons
- L'apprentissage indirect (L'approche réflexive et pragmatique de Halliwell) : exploiter le sens spontanément ludique, théâtral et créatif des enfants (jeux de rôle, mimes, ...) pour l'apprentissage d'une deuxième langue vivante

D) L'anglais à l'école élémentaire

A la lecture de ces différents travaux de recherches, si l'on veut que la génération actuelle et à venir maîtrise les bases du bilinguisme à la fin de l'enseignement secondaires, il faut commencer l'apprentissage de l'anglais dès la Petite Section en Maternelle, voir avant ¹⁴. Mais il faut malgré tout relativiser ces travaux de recherches, qui ne sont pas tous valables pour l'école où il ne s'agit pas d'acquisition naturelle mais d'apprentissage en milieu institutionnel.

Les différentes études menées montrent que la durée optimale d'apprentissage en langue étrangère d'un enfant (école élémentaire) est de 40 minutes par séance avec une grande fréquence ¹⁵. Plus donc qu'un démarrage précoce de l'apprentissage, il faudrait se pencher sur le renforcement de la fréquence de ces apprentissages, avec des sessions plus nombreuses.

Afin de ne pas « transformer » les priorités de l'école élémentaire et des apprentissages fondamentaux (lire – écrire – compter), l'apprentissage d'une seconde langue vivante peut se faire de manière complémentaire sur les enseignements annexes – gymnastique, arts plastiques – ou d'autres matières telle la géographie qui s'y prêtent bien dans un premier temps, jusqu'à introduire la langue étrangère dans les enseignements fondamentaux (exemple des pays d'Europe du Nord).

FIN

¹² Nicole Spinelli-Jullien (2006) – L'approche multinodale dans l'apprentissage de l'anglais L2 précoce à l'école primaire – IUFM de l'Académie Aix Marseille

¹³ Méthode d'apprentissage de la lecture utilisée à l'école Saint Joseph du Parchamp à Boulogne en CP

¹⁴ A Boulogne, il y a actuellement un jardin d'enfant bilingue sous contrat avec la ville et un établissement scolaire privé qui débute dès la petite section l'apprentissage de l'anglais (Jardin d'enfants BAMBOLINO et Ecole Maternelle saint Joseph du Parchamp)

¹⁵ L'anglais à l'école élémentaire – APLV 14.01.2010